En amour comme en affaires

consultez votre notaire

La Presse
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

QUÉRIN mazda à Laval

4
Aujourd'hui: partiellement ensoleillé et frais
Minimum 4° Maximum 15°
Demain: généralement nuageux et frais
DÉTAILS CAHIER SPORT
• MONTRÉAL, MARDI 24 SEPTEMBRE 1991 107e ANNÉE Nº 330 72 PAGES, 6 CAHIERS
Îles de La Madeleine: 1.00 50¢ Taxes en sus

Aujourd'hui

Le gigantesque compromis de Mulroney

LYSIANE GAGNON

OTTAWA

C'est aujourd'hui que commence la Phase deux de la saga constitutionnelle, aujourd'hui que s'ouvre la grande foire d'empoigne d'où émergera un Canada renforcé ou alors une contrée plus fractionnée que jamais.

Jouant la carte de la dernière chance, le gouvernement Mulroney a rebâti, sur papier, le fragile édifice de la constitution canadienne, essayant de prévenir les ouragans, de répondre aux revendications essentielles du Québec et des autochtones tout en offrant à l'opinion canadienne-anglaise, du côté de la gauche comme du côté de la droite, quelques motifs de satisfaction.

Voici, selon des informations dignes de foi, quels seront les points saillants de ce gigantesque compromis que le premier ministre Mulroney doit dévoiler ce matin à 10h.

La société distincte

Les «offres» répondent en partie aux revendications du rapport Allaire et, à première vue du moins, ne sont pas en deça de ce que prévoyait l'accord du lac Meech.

Le concept de «société distincte» serait inscrit dans la constitution, dans la section deux (comme dans Meech) et aussi à l'intérieur de la charte des droits, ce qui répondrait aux objections des groupes de pression qui craignaient que la reconnaissance du caractère distinct du Québec ait priorité sur les droits des minorités.

Le concept, que d'aucuns trouvaient trop vague, sera défini. La proposition fédérale énonce que le caractère distinct du Québec repose, notamment (le mot est important), sur le fait qu'il s'agit d'une société à majorité francophone; avec une culture «unique en son genre» et un code civil particulier.

Comme dans l'accord du lac Meech, le Québec aurait le droit de «promouvoir» son caractère distinct, mais tant le libellé de ces clauses que leur emplacement dans la constitution garantirait — histoire de calmer les appréhensions des Wells et compagnie — que le Québec ne pourrait pas se servir de cette clause pour réclamer des pouvoirs additionnels. Les nouvelles dispositions permettraient ce-

VOIR COMPROMIS EN A 2

A 2 NOUVEAU-BRUNSWICK
Les libéraux de Frank McKenna remportent haut la main les élections du Nouveau-Brunswick, tandis que la Confederation of Regions forme l'opposition officielle.

A 3 MARCELLUS FRANCOIS
La veuve de Marcellus François, abattu par erreur par la police de la CUM le 3 juillet, poursuivra la Communauté urbaine de Montréal pour 12 millions de dollars.

D 1 ÉCONOMIE
Le premier ministre Mulroney inaugure à Kirkland le Centre de recherche thérapeutique Merck Frosst, le plus gros complexe de recherche biomédicale du Canada.

E 1 YOUGOSLAVIE
Serbes et Croates respectent dans l'ensemble le cessez-le-feu, et le retour au calme encourage les diplomates à reprendre l'initiative pour ramener la paix en Yougoslavie.

C 1 LA MODE
Duffle-coat et canadienne, caban, parka, blouson, les manteaux tout courts ont une longueur d'avance cette saison, indéniablement parce qu'ils sont plus pratiques.

Autre drame conjugal: un mari tue sa femme à son travail

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

MASCOUCHE

Un autre cas de violence conjugale a pris fin tragiquement, hier à Mascouche, quand une femme, qui devait fêter son 37e anniveraire de naissance aujourd'hui, a été tuée à bout portant par son mari qui s'est par la suite tiré une balle dans la tête.

Le 5 avril dernier, Michel Ouellet avait comparu au Palais de justice de Joliette après avoir apparemment asséné trois coups de pic à glace à Ghislaine Dubé. Le couple était en instance de divorce. Le 8 avril, même si la Couronne s'y opposait et que Ghislaine Dubé avait dit au tribunal qu'elle avait peur de son ex-mari et qu'il allait la retrouver, le juge Claude Lamoureux, de la Cour du Québec, accordait une remise en liberté avec des conditions sévères. Avant cette histoire, Ouellet n'avait pas d'antécédents judiciaires.

Cette double tragédie s'est déroulée peu après 9h au bureau du notaire Gilles Pigeon au 3100, boulevard Mascouche. Quand les policiers locaux sont arrivés, la femme était morte et son ex-conjoint agonisait près d'elle, tandis que des personnes qui avaient entendu les coups de feu pleuraient.

Ghislaine Dubé venait d'arriver à son travail quand Michel Ouellet, 37 ans, a fait irruption avec une arme de calibre .22. Sans dire un mot, il a ouvert le feu sur la mère de sa fille de huit ans pour ensuite tourner l'arme vers lui. Transporté à l'hôpital Le Gardeur à Repentigny, Ouellet a été transféré immédiatement à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont où il est mort hier soir.

Le drame s'est déroulé devant une collègue de travail de Mme Dubé et à quelques centimètres du notaire Pigeon.

Selon les informations recueil-

VOIR DRAME EN A 2

LE POISSON MEURT

PHOTO ROBERT NADON, *La Presse*

Le ministre de l'Environement, Pierre Paradis, menace de fermer une conserverie de Bedford soupçonnée de contribuer à la pollution de la rivière aux Brochets. Entre-temps, on a déjà recueilli dans la rivière, entre Bedford et Saint-Pierre-de-Vérone, au moins deux tonnes de poissons morts. *À lire en page A 3*

Le projet d'Ottawa vise aussi à renforcer l'union économique

GILLES PAQUIN
du bureau de La Presse

OTTAWA

Quinze mois après la mort de l'accord du lac Meech, le premier ministre Mulroney présentera ce matin à la Chambre des communes un nouveau projet de réforme constitutionnelle visant tout autant à renforcer l'union économique qu'à se réconcilier avec le Québec.

Dans un discours qu'il prononcera à 10h, M. Mulroney tracera les grandes lignes de cette réforme des institutions politiques et suggérera un nouveau partage des compétences entre les gouvernements.

Ce document constitutionnel sera suivi par le dépôt, jeudi, d'un deuxième texte d'une soixantaine de pages intitulé *Le fédéralisme canadien et l'union économique — Un partenariat pour la prospérité*. Le soir même, le ministre des Finances Don Mazankowski en discutera avec ses homologues des provinces lors d'une réunion dans la capitale fédérale.

«L'objectif est évidemment de renforcer l'union en terme de gestion de l'économie ainsi qu'en définissant les rôles et les responsabilités des gouvernements. Nous devrons aussi faire en sorte que les institutions gouvernementales, particulièrement celles qui veillent au bien-être financier et économique du pays, soient plus à l'écoute de ce qui se passe», a dit M. Mazankowski.

La Banque du Canada

Selon d'autres sources, le gouvernement fédéral offrira aux provinces de modifier la Loi sur la Banque du Canada pour élargir son mandat au maintien de la sta-

VOIR UNION EN A 2

L'Orchestre Métropolitain s'organise pour ne plus dépendre de Péladeau

CLAUDE GINGRAS

La «lune de miel» entre Pierre Péladeau et Agnes Grossmann tirerait à sa fin.

On savait depuis un certain temps que le président et bailleur de fonds de l'Orchestre Métropolitain — qui est également le président de Quebecor — influençait fortement les choix de la directrice artistique de l'OM en matière de programmation. Depuis qu'il contribue annuellement 100 000$ à «son» orchestre, celui-ci met nettement l'accent sur la musique germanique, au détriment, notamment, de la musique québécoise qui, dans les débuts, faisait du Métropolitain un très important porte-parole de nos compositeurs.

Bien que nationaliste déclaré, M. Péladeau met son veto dès qu'il est question de jouer une oeuvre québécoise. Non pas parce qu'il s'agit d'une oeuvre *québécoise*, mais d'une oeuvre *moderne*. M. Péladeau déteste toute musique moderne et il ne s'en cache pas. Cette saison, par exemple, l'OM n'a inscrit aucune oeuvre d'ici à sa programmation et les musiciens de l'orchestre en sont très affectés. «C'était notre mandat quand nous avons commencé, il y a dix ans», rappelle l'un d'eux. «Ce sont les ordres du patron de ne pas en faire», explique un autre. Et un troisième: «Si on l'écoutait, on jouerait du Beethoven à chaque concert!»

Voici maintenant que le grand patron, qui subventionne l'OM depuis cinq ans, trouve que «son» orchestre engage trop de

VOIR PÉLADEAU EN A 2

Sommaire

Annonces classées
immobilier ..... D13 à D16, E2
marchandises E2
emplois E2, E3
automobiles ..... E3 à E5
propositions d'affaires D12
Arts et spectacles
informations ..... B5 à B8
ciné-horaire B7
Télé-horaire B6
Bandes dessinées D16
Bridge E5
Décès E5
Économie ..... D1 à D12
Editorial B2
Êtes-vous observateur? . D13
Feuilleton D15
Horoscope D14
Le monde ..... Cahier E
Loteries — résultats: A4
Mode ..... C1 à C6
Mots croisés E2
Mot mystère E4

Bagdad confisque à une mission de l'ONU des documents sur le nucléaire

d'après AFP

NICOSIE

L'Irak a repris par la force hier à une mission des Nations unies à Bagdad des documents sur son programme nucléaire que celle-ci avait saisis peu auparavant, tandis que le président George Bush accusait l'Irak de reconstituer son stock d'armes.

Des militaires irakiens ont empêché pendant cinq heures des experts nucléaires mandatés par l'ONU de quitter un bâtiment de la capitale irakienne où ils avaient saisi les documents, qu'ils leur ont confisqués avant de les laisser sortir, selon la mission des Nations unies.

À Bagdad, un porte-parole du ministère des Affaires étrangères a affirmé que «les autorités irakiennes n'ont pas empêché l'équipe d'inspection de saisir des documents», mais qu'elles ont «demandé à la mission de l'ONU de signer un reçu attestant sa réception de ses dossiers, ce qu'elle a refusé».

À New York, le représentant des États-Unis à l'ONU, M. Thomas Pickering, a indiqué

VOIR ONU EN A 2

1,7 milliard de gaspillage post-olympique

Voici la quatrième tranche de notre reportage sur l'interminable saga du Stade olympique, qui prend l'allure d'un gouffre financier.

GILLES BLANCHARD

4. ■ Sous Duplessis, les amis du régime construisaient des routes. Depuis 17 ans, leurs successeurs travaillent à construire et à démolir un parc olympique!

La dépense est colossale! Les 29 millions accordés à Socodec-Lavalin au terme de ce procès bizarre dont nous parlons depuis deux jours ne constituent qu'une goutte d'eau dans l'océan du gaspillage.

En 1977, Robert Nelson, le président de la Régie des installations olympiques (RIO), souhaitait liquider en cours de mandat la dette du Fonds spécial olympique. La Commission Marsan fixait l'échéance en 1983. Puis, on parla de 1986, de 1988... Il y a un mois, on disait 1998!

Il faudra plus longtemps. La toiture mobile de Socodec-Lavalin ne fonctionne pas; on réunit des experts internationaux; il faudra repenser, sûrement corriger, peut-être refaire. La fermeture temporaire du Stade vaudra à la RIO des réclamations de plusieurs millions. Il faut créer un programme de surveillance qui, s'il existait, ne fonctionnait pas de toute évidence.

Comme les fumeurs rapportent à peu près le même montant au Fonds chaque année, ce sont les nouvelles sorties de fonds qui creusent sans cesse la dette.

Calculons vite. Les fumeurs rapportent quelques 117 millions par année; l'extinction de la dette a été reportée de 15 ans: le gaspillage post-olympique dépasse donc le 1,7 milliard!

Le manque à gagner

Encore que ce chifre ne tienne pas compte du manque à gagner!

Les conflits ouvriers réglés, le Stade eût pu être terminé en 1977, au plus tard en 1978.

Or, le funiculaire n'a commencé de rapporter que dix ans plus tard. Il a aussi fallu dix ans avant qu'on puisse profiter financièrement des avantages — même entre deux déchirures — d'une toiture mobile. On n'a toujours pas tiré un sou noir des quelques 200 000 pieds carrés d'espace locatif et de plateaux sportifs du mât. Quant au Vélodrome, on a vite fait d'oublier la magnifique patinoire intérieure qu'il abritait de même que les exhibitions de tennis et de patinage artistique professionnels qui y furent présentés; sous prétexte que les cyclistes amateurs s'y faisaient peu

VOIR GASPILLAGE EN A 5

VANCOUVER Vol aller retour à partir de 196$ + 42$ jusqu'au 30 septembre 1991 Vols les lundis et jeudis
du 16 décembre au 16 janvier 1992 à partir de 399$ + 69$
Aller simple 98$ + 20$
Les Ailes de l'Ouest
Nombre de places limité Permis du Québec Consultez votre agent de voyages
HAITI départs tous les dimanches à partir de 399$ + 40$ à dates fixes à partir de 499$ + 40$ billet ouvert valide pour 1 an
Haïti Tours
TURKS & CAICOS LA DESTINATION PAR EXCELLENCE
Vols directs tous les samedis à partir du 21 décembre 1991
1 semaine à partir de 815$ + 115$ tx 2 semaines à partir de 1 141$ + 148$ tx incluant avion, hôtel et transferts
Réduction de 150$ p.p. si la réservation et le paiement sont effectués 90 jours avant la date de départ.
Turks & Caicos Tours

SUITE DE LA UNE

COMPROMIS

Le gigantesque compromis de Mulroney

pendant à l'Assemblée nationale de garder ses pouvoirs sur ce qui relève directement du caractère distinct du Québec (la politique linguistique notamment.)

Les pouvoirs

La proposition fédérale ne prévoit pas de transfert de pouvoir constitutionnalisé, sauf dans le domaine de la formation professionnelle, dont le fédéral se dira prêt à reconnaitre aux provinces la juridiction exclusive.

Pour ce qui est de la culture, le fédéral offrira aux provinces qui voudraient s'en prévaloir des «arrangements administratifs» analogues à celui qui a permis au Québec d'obtenir une partie substantielle du pouvoir sur l'immigration.

Cela permettra au fédéral d'éviter de susciter une levée de boucliers au Canada anglais, où l'on s'affolait à l'idée que de grandes institutions culturelles comme Radio-Canada, le Conseil des Arts, l'ONF ou le CRTC puissent être démantelées.

Notons également que dans la même optique — pour garder au Canada ses propres caractéristiques distinctes et pour éviter de semer la colère au sein de la gauche canadienne et chez les minorités linguistiques —, la proposition fédérale ne touche pas à la loi sur les langues officielles, et ne touche pas non plus aux politiques sociales. (La proposition ne reprend toutefois pas le projet, lancé par le premier ministre ontarien Bob Rae, d'inclure dans la constitution une charte des droits sociaux et économiques).

Ayant calmé la gauche en gardant intacte la juridiction fédérale sur les grandes institutions culturelles, l'assurance-santé et les programmes sociaux, la proposition fait une fleur à la droite, en décidant d'enchasser le droit à la propriété.

Le fédéral abandonne son pouvoir déclaratoire et son pouvoir résiduel. Il est prêt à se retirer des champs de juridiction suivants: le tourisme, la forêt, les loisirs, les mines, l'habitation et les affaires municipales. Le fédéral accepte l'idée de déléguer des pouvoirs législatifs aux provinces.

En revanche, les propositions prévoient un renforcement considérable des pouvoirs fédéraux en matière économique: abolition des barrières inter-provinciales, libre circulation des biens, des personnes, des services et des capitaux. Le parlement fédéral veut de nouveaux pouvoirs législatifs pour gérer «plus efficacement» la nouvelle «union économique» issue de la réforme.

Ces nouveaux pouvoirs fédéraux seraient toutefois assujettis à une nouvelle institution, le Conseil de la fédération, où les provinces seraient représentées. Toute initiative fédérale devrait recueillir l'assentiment d'au moins sept provinces représentant 50 p. cent de la population.

Si une province refuse d'être liée par le vote majoritaire, elle pourra se prévaloir d'une nouvelle clause dérogatoire (ne pas confondre avec la célèbre «nonobstant»), laquelle cependant ne sera valable que pour trois ans.

Le fédéral s'engage à ne pas introduire de programmes conjoints dans des champs provinciaux. S'il le fait — par exemple dans le domaine des garderies —, le programme doit être soumis au Conseil de la fédération et à la règle du 7/50.

Une province dissidente pourrait cependant se prévaloir, comme dans l'accord du lac Meech, de l'«opting-out»: se retirer du programme pan-canadien avec compensation financière et mettre en place son propre programme.

Le Conseil de la fédération s'occupera, enfin, de «l'harmonisation des politiques économiques et fiscales».

Dans l'ensemble — à supposer évidemment que le gouvernement Bourassa soit d'humeur conciliante, ce qui semble être le cas —, la proposition fédérale peut être vue comme une réponse partielle certes, mais honorable au rapport Allaire, qui réclamait le renforcement de l'union économique canadienne parallèlement à un transfert massif de pouvoirs.

Le Sénat et les autochtones

Le Sénat serait élu et «plus équitable» — ce qui laisse la porte ouverte à l'égalité des blocs régionaux plutôt qu'à celle des provinces. Le détail de la réforme du Sénat sera confié au comité parlementaire coprésidé par le sénateur Claude Castonguay et par la député Dorothy Dobbie.

Le fédéral associe formellement les autochtones au processus de la réforme constitutionnelle et leur offre des sièges réservés au Sénat. Il reconnait également leur droit à des gouvernements autonomes («self-government»), droit qui sera enchassé dans la constitution mais défini par la suite. Si, après dix ans, les négociations n'aboutissent pas, il reviendra aux tribunaux de définir la portée concrète de cette expression.

Attachez vos ceintures. C'est parti. □

UNION

Le projet d'Ottawa vise à renforcer l'union économique

bilité des prix. Certaines provinces, dont le Québec, accusent souvent la Banque centrale d'établir des politiques monétaires en fonction de l'Ontario, sans tenir compte des conditions existantes dans les autres régions.

Ottawa serait également prêt à établir un processus de consultation permettant aux provinces d'avoir leur mot à dire dans le choix des nouveaux directeurs de la Banque plutôt que de laisser cela au gouverneur John Crow, comme cela se fait maintenant.

De plus, le ministre fédéral des Finances s'engagerait à déposer ses budgets à intervalles réguliers, à convoquer des réunions annuelles avec ses homologues et à coordonner des normes communes entre son ministère et celles des provinces.

Cet ensemble de propositions économiques cherche à convaincre les Canadiens, et surtout les Québécois, que le maintien d'un Canada uni est à leur plus grand avantage. «Nous voulons aussi éliminer les quelque 500 barrières restreignant le commerce entre les provinces et le chevauchement des responsabilités entre les divers gouvernement», a dit M. Mazankowski.

Les mesures suggérées par Ottawa devraient améliorer la coopération entre Ottawa et les provinces en matière d'économie, particulièrement en ce qui a trait aux politiques de contrôle des taux d'intérêt et à la valeur du dollar canadien.

Constitution

Au cours d'une réunion spéciale du caucus conservateur hier soir, le ministre des Affaires constitutionnelles Joe Clark a affirmé à ses collègues que l'offre fédérale était d'une importance historique aussi grande que l'entente intervenue entre les provinces en 1867.

Dans un discours de plus d'une heure, M. Clark a passé en revue le document en soulignant les changements les plus marquants pour chacune des régions du pays. Aucun texte n'a été remis aux députés et ceux-ci devront attendre à ce matin pour l'étudier plus en détail.

Le chefs du Parti libéral, Jean Chrétien, et du NPD, Audrey McLaughlin, ont été informés des propositions fédérales en même temps que les députés. De même, les premiers ministres des provinces ont recu hier copie du document. Les premières réactions ont toutes été positives, a dit M. Clark.

Pour éviter un nouvel échec, le gouvernement s'est toutefois contenté de proposer des réaménagements à la constitution qui n'exigent plus l'unanimité des provinces. Il suffit d'obtenir l'appui de sept provinces comptant pour 50 p. cent de la population pour faire adopter ce projet, a dit M. Clark.

Selon les renseignements recueillis, les propositions d'Ottawa reconnaissent l'existence d'une société distincte au Québec, mais d'une manière différente que le faisait l'accord du lac Meech. Ce concept sera inscrit dans l'article deux de la constitution et dans les dispositions générales de la Charte des droits.

L'Ouest retrouvera dans ce projet la réforme du Sénat réclamée depuis des années. Si Ottawa accepte d'en faire une chambre élue, il évite cependant d'endosser le concept d'une représentation égale par province, optant plutôt pour une représentation régionale équitable.

Par ailleurs, Ottawa offrira de se retirer de plusieurs secteurs après avoir négocié des ententes administratives avec chacune des provinces intéressées. Ainsi, les autres gouvernements pourront suivre l'exemple du Québec et reprendre une partie de l'administration en immigration.

Le gouvernement fédéral se dit prêt à faire de même dans les sports et les loisirs, les forêts, le tourisme, les mines, le logement, la formation de la main-d'oeuvre, la culture et, pour les questions internes, la défense.

«Le document que déposera le chef du gouvernement revêt une importance bien spéciale. En effet, c'est tout le conseil des ministres qui y va de propositions constitutionnelles fermes mais perfectibles», note le sénateur Gérald Beaudoin.

Selon lui, on ne doit pas juger ces offres d'après les exigences du rapport Allaire, du Parti libéral du Québec ou encore dans la perspective de la Commission Bélanger-Campeau. Il faut plutôt prendre les propositions globalement, dit M. Beaudoin.

«Le Québec a toujours voulu un nouveau partage des compétences gouvernementales et c'est là un aspect fondamental du débat constitutionnel», ajoute M. Beaudoin.

Selon lui, le gouvernement tentera aussi de faire admettre le principe de gouvernements autonomes pour les Amérindiens, en allant au delà de ce qui est déjà inscrit dans le texte de la constitution de 1982.

Dès que les propositions fédérales seront devenues publiques, les ministres partiront chacun dans leur région pour les expliquer et en faire la promotion. Pour sa part, le comité Castonguay-Dobbie commencera ses audiences dès demain en recevant le ministre des Affaires constitutionnelles Joe Clark.

Jeudi soir, M. Clark se rendra au Québec pour soumettre ses propositions aux citoyens de Valleyfield. Il parcourra ensuite le pays à l'instar de ses collègues. □

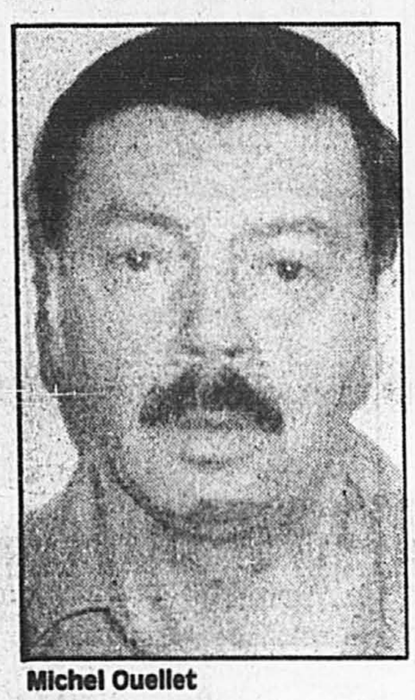

Michel Ouellet

DRAME

Autre drame conjugal: un mari tue sa femme à son travail

Après l'audition, le juge Lamoureux, à cause de la présomption d'innocence et du peu de discrétion que la Cour d'appel laisse à des juges de première instance, a accordé une remise en liberté à Ouellet en fixant toutefois des conditions sévères. « Le juge avait pris soin de prendre connaissance de tous les cas de jurisprudence concernant les cas de violence conjugale », a ajouté Me Loranger.

Ouellet devait quitter Mascouche et n'avoir aucun lien avec son ex-conjointe et son enfant. Il a contesté la décision du juge Lamoureux devant le Cour supérieure. Le 18 juin, le juge Jean Provost accordait le droit de visite à Ouellet, ce qui lui permettait de voir sa fillette à toutes les deux fins de semaine et de demeurer dans le secteur de Mascouche. La mère a contesté le droit de visite parce qu'elle craignait pour sa fille.

Ouellet devait subir son procès le 18 septembre. Dès le début, son avocat, Me Sylvain Fréchette, a demandé au juge une remise parce qu'il y avait de la mortalité dans sa famille. Ouellet a renoncé aux délais et une date a alors été fixée, en l'occurrence le 8 octobre.

Selon toute vraisemblance, Ouellet a pensé durant tout le week-end au geste qu'il allait faire dès que son ex-compagne allait se présenter au travail le lundi matin. Cette hypothèse s'explique par le fait qu'en arrivant au bureau du notaire Pigeon, il n'a rien dit: il a simplement pointé la victime et a ouvert le feu.

Songeuse

Ghislaine Dubé était une femme tranquille et estimée de tous. Depuis sa séparation, elle vivait avec sa fille dans une maison de rapport située à l'arrière du poste de police.

Elle travaillait pour le notaire depuis huit ans et demi. Toujours joyeuse, elle semblait toutefois songeuse depuis les dernières semaines.

L'agent Lana Ferrara, de la police de Mascouche, a relaté que le 4 avril dernier, Ghislaine Dubé s'était présentée au poste de police en alléguant que son ex-conjoint venait de lui donner trois coups de pic. La jeune femme saignait.

Il appert que ce soir-là, les deux personnes s'étaient rencontrées d'un commun accord pour se partager les biens matériels et qu'à un certain moment, la discussion a tourné au vinaigre.

Ouellet a été arrêté dans les heures suivantes et conduit au Palais de justice le lendemain. La requête en cautionnement a été remise par le juge André Joly.

Témoignage

Le 8 avril, le ministère public, rappelle l'adjoint intérimaire du substitut en chef du Procureur général pour le district de Joliette, Me Pierre Loranger, s'est objecté à la remise en liberté de l'inculpé. Pour l'une des rares fois dans dans de telles requêtes, la Couronne a même fait témoigner la présumée victime, a ajouté Me Loranger. Ghyslaine Dubé avait alors expliqué au tribunal que son mari était alcoolique et qu'il savait où elle travaillait.

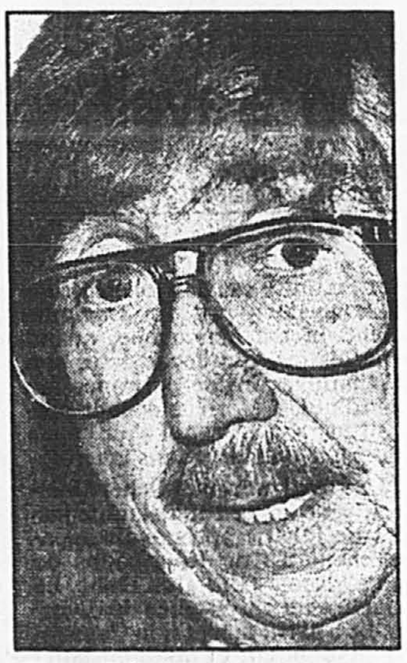

Pierre Péladeau

PÉLADEAU

L'Orchestre Métropolitain s'organise pour ne plus dépendre de Péladeau

solistes d'origine israélite. Le président de Quebecor n'aurait pas apprécié, mais pas du tout, que «son» orchestre accompagne les Menahem Pressler, Janos Starker et Anton Kuerti.

Surtout Anton Kuerti, qui devait être soliste cette saison. Invité à l'été de l'année dernière à donner un récital au Pavillon des Arts de M. Péladeau, à Sainte-Adèle, le pianiste torontois profita de l'occasion pour faire publiquement, contre un article de *L'Actualité*, une sortie dont on parle encore. L'article en question imputait des propos anti-sémitistes à M. Péladeau et faisait état de son admiration pour Hitler. Devant les protestations de M. Péladeau, *L'Actualité*, après avoir vérifié les sources de son journaliste, l'avait congédié.

Mme Grossmann parlera

Sentant que son autorité est en train de lui glisser entre les mains, Agnes Grossmann, qui est actuellement au Japon, s'apprêterait à faire, à son retour, une «importante déclaration publique».

«L'orchestre s'achemine vers une indépendance financière», nous a confié l'un de ses proches collaborateurs. Autrement dit, l'orchestre est en train de s'organiser pour ne plus dépendre financièrement de M. Péladeau. En plus de ses concerts à Montréal et en périphérie (ces derniers, subventionnés par les pouvoirs publics), le Métropolitain sera de plus en plus présent l'été prochain au Centre d'art d'Orford, dont Mme Grossmann est la directrice, tout en continuant d'aller au Festival de Lanaudière. On parle aussi d'un important projet de série pour la télévision. Par ailleurs, sa participation à l'Opéra de Montréal s'intensifie: il accompagnera trois productions cette saison, soit *Nabucco*, *Cosi fan tutte* et *La Belle Hélène*.

À cet égard, la direction de l'OdM réalise une économie appréciable. L'Orchestre Symphonique de Montréal coûte actuellement 400 000$ pour un spectacle de six représentations. L'Orchestre Métropolitain fait le même travail pour 250 000$.

Sans oublier que les musiciens de l'OSM n'aiment pas être dans la fosse. «Nous sommes, après tout, un instrument virtuose international...», rappelle un des musiciens de l'OSM. Au contraire, leurs collègues de l'«autre orchestre» disent tous aimer faire de l'opéra. «Sans doute parce que nous sommes plus jeunes dans le métier!»

La Presse a tenté en vain, hier soir, d'obtenir les commentaires de M. Péladeau. □

ONU

Bagdad confisque à une mission de l'ONU des documents sur le nucléaire

que les documents «fournissent des informations selon lesquelles l'Irak poursuit un programme clandestin de fabrication d'armes nucléaires».

Devant l'Assemblée générale des Nations unies, le président George Bush a accusé le président irakien Saddam Hussein de «continuer à reconstituer» son stock d'armes de destruction de masse. Il a ajouté qu'il ne ferait «pas de compromis» avec l'Irak sur l'application des résolutions de l'ONU.

Le secrétaire d'État James Baker, qui se trouvait également à New York, a rappelé que le viol des résolutions de l'ONU avait déjà eu des «conséquences tragiques pour l'Irak». M. Baker faisait référence à la guerre menée en janvier et février dernier par les États-Unis et leurs alliés contre l'Irak, qui refusait de se retirer du Koweit occupé en août 1990.

Dans une conférence de presse à Bagdad, M. David Kay, le chef de la mission d'experts de l'ONU, a déclaré qu'à «la fin de l'inspection, les documents ont été retirés de force sous une vive protestation» de la part de la mission.

«Nous estimons que ces documents sont d'une extrême valeur» pour la connaissance du programme nucléaire irakien, a-t-il ajouté.

M. Kay a précisé que le portail de l'immeuble de dix étages, qui abrite le siège des syndicats irakiens dans le centre de Bagdad, avait été bloqué par deux véhicules irakiens. Plusieurs membres de la sécurité irakienne et des officiers de l'armée se sont interposés devant les experts qui ont tenté en vain, pendant plus de cinq heures, de faire sortir les «trois cargaisons de documents», selon lui.

À New York, le président du Conseil de sécurité, l'ambassadeur de France Jean-Bernard Mérimée, a précisé que la documentation, «substantielle», avait trait «aux activités nucléaires de l'Irak, entre autres son programme de fission nucléaire, et aux armes nucléaires».

À Vienne, un porte-parole de l'Agence internationale pour l'énergie atomique (AIEA), une agence spécialisée de l'ONU, a affirmé que la mission de M. Kay examinait un «développement d'armes nucléaires jusqu'à présent inconnu» en Irak.

Cette mission, arrivée dimanche à Bagdad, est la sixième de l'AIEA en Irak depuis la fin de la guerre du Golfe. Ces missions sont chargées de contribuer à faire appliquer la résolution 687 du Conseil de sécurité des Nations unies du 3 avril 1991, visant à l'élimination des armes non conventionnelles irakiennes.

Un incident avait déjà opposé le 28 juin une précédente mission d'experts nucléaires de l'ONU, conduite par le même M. Kay, à des soldats irakiens. Les militaires avaient tiré entre 10 et 15 coups de feu en l'air pour empêcher des membres du groupe d'experts de photographier un convoi de camions sur une route, à une cinquantaine de kilomètres à l'ouest de Bagdad.

Par ailleurs, le Conseil de sécurité avait, en matinée, unanimement estimé insuffisante la réponse de l'Irak concernant le survol de son territoire par des hélicoptères de l'ONU, pour lequel il continue à poser des conditions rejetées par le Conseil.

En fin de journée, d'après des sources diplomatiques, l'Irak semblait être prêt à satisfaire les exigences des Nations unies après une nouvelle altercation avec des experts de l'ONU. □

Encore une majorité écrasante des libéraux au Nouveau-Brunswick

Le Confederation of Regions devient l'opposition avec huit députés

Presse Canadienne
FREDERICTON

■ Les libéraux du premier ministre Frank McKenna se sont pour une deuxième fois de suite emparés d'une majorité écrasante au Nouveau-Brunswick, hier, et le Confederation of Regions (CoR), opposé au bilinguisme, est devenu l'opposition de la seule province officiellement bilingue du Canada.

En milieu de soirée, les libéraux avaient déjà conservé 46 des 58 sièges qu'ils détenaient à la Législature, les «CoRistes» leur en subtilisant huit; les conservateurs, deux et les néo-démocrates, un.

Le Confedaration of Regions a réalisé un précédent en faisant élire huit députés, dont le leader adjoint Ed Allen. Ancien ministre du cabinet conservateur, M. Allen a vaincu le député d'arrière-banc Jim Wilson dans Fredericton-Nord.

Le CoR n'était jamais parvenu à faire élire l'un de ses candidats tant au provincial qu'au fédéral depuis sa formation en Alberta, en 1983.

«Voilà ce dont le Nouveau-Brunswick a maintenant besoin, une bonne opposition efficace, et c'est ce que nous avons l'intention d'être», a lancé le leader du CoR, Arch Pafford.

Néanmoins, ce dernier n'a pas eu la partie facile, hier. Selon des résultats préliminaires, le vendeur d'automobiles âgé de 49 ans s'échangeait la tête avec ses opposants libéral et conservateur, dans Miramichi-Newcastle.

Le leader conservateur, Dennis Cochrane, et la dirigeante du NPD, Elizabeth Weir, sont quant à eux parvenus à se glisser au sein de la Législature, auparavant libérale dans sa totalité.

Mme Weir, âgée de 42 ans, a remporté la victoire dans Saint-Jean-Sud, circonscription dans laquelle le NPD avait concentré tous ses efforts.

M. Cochrane, âgé de 40 ans, a chaudement disputé le siège de Petitcodiac, dans la région de Moncton, qu'il a finalement enlevé face à un député d'arrière-banc et au représentant du CoR.

M. McKenna, âgé de 43 ans, a facilement été réélu dans sa circonscription de Chatham, dans l'Est du Nouveau-Brunswick.

La Quotidienne tirage d'hier
à trois chiffres 059
à quatre chiffres 8386

ABONNEMENT 285-6911
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7h à 17h30
RÉDACTION 285-7070
PROMOTION 285-7100
COMPTABILITÉ
Grandes annonces 285-6892
Annonces classées 285-6900
ANNONCES CLASSEES
Commandes ou corrections lundi au vendredi de 8h. à 17h. 285-7111
GRANDES ANNONCES
Détaillants 285-7202
National, Télé-Presse 285-7306
Vacances, Voyages 285-7265
Carrières et professions, nominations 285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement: numéro 1400- Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272

MARDI 24 SEPTEMBRE 1991 39-2-01

Où donner de son sang

■ Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants :
● Montréal : au Centre permanent de la Croix-Rouge, 3131 est, rue Sherbrooke, de 9 h à 20 h ; à la cafétéria de la Faculté des arts et sciences de l'Université de Montréal, 3200, rue Jean-Brillant, de 10 h à 16 h ; à la cafétéria de la STCUM, 8845, boul. Saint-Laurent, de 8 h 30 à 15 h ;
● Bedford : au Centre Georges-Perron, 14, rue Corriveau, de 14 h 30 à 20 h.

SRC TÉLÉVISION CKOI 96,9 FM La Presse VOUS INVITENT À LA PRÉSENTATION DE GRATUIT!
VOS CANADIENS DE MONTRÉAL ÉDITION 91-92
Avec les artistes suivants; JICI LAUZON • KASHTIN • PAUL PICHÉ • MITSOU • KATHLEEN • MARTINE ST-CLAIR NATHALIE SIMARD • GILDOR ROY • ISABELLE BRASSEUR • LLOYD EIGLER • JOSÉE CHOUINARD ET PLUSIEURS AUTRES.
1er OCTOBRE 19H30 AU FORUM DE MONTRÉAL
VOUS POUVEZ VOUS PROCURER VOS BILLETS GRATUITEMENT AUX GUICHETS DU FORUM AINSI QU'À LA RÉCEPTION DE RADIO-CANADA 1400 RENÉ-LÉVESQUE EST, DE 9H À 16H DU LUNDI AU VENDREDI.

La Presse

La veuve de Marcelus François réclame 12 millions de la CUM

SUZANNE COLPRON

■ La veuve de Marcelus François, Sylvia Clark, a fait savoir hier, par l'intermédiaire de son avocat, qu'elle poursuivra la Communauté urbaine de Montréal pour 12 millions de dollars.

Me Jean-Paul Braun a d'ailleurs envoyé le 15 août une mise en demeure au procureur général du Québec et au Service de police de la CUM qu'il tient responsables de la mort de son ex-client. Il réclame ces 12 millions à titre de dommages, au nom de l'ancienne compagne de la victime, Sylvia Clark, et de ses deux enfants de un et trois ans.

«Selon mes contacts, on demanderait 10 millions U.S. pour une affaire semblable aux États-Unis», a-t-il déclaré, hier, au palais de justice de Montréal, en marge de la première journée de l'enquête du coroner sur la mort de Marcelus François, présidée par Me Harvey Yarosky.

«C'est une cause pour la Cour suprême», a ajouté Me Braun, qui compte profiter de l'enquête du coroner pour amasser des informations avant de déposer sa poursuite en dommages-intérêts au civil.

De son côté, l'avocat du SPCUM, Me Denis Asselin, a confirmé avoir reçu une mise en demeure au nom de Sylvia Clark et de ses deux enfants, peu de temps après le décès de la victime. Atteint par erreur d'une balle en plein front, le 3 juillet, Marcelus François est mort à l'hôpital général de Montréal, 15 jours plus tard.

«J'ai transmis le dossier à mes confrères, experts en matière civile, a-t-il dit. Mais il y a loin de la coupe aux lèvres. Rappelez-vous l'affaire Anthony Griffin/Allen Gosset. La famille de la victime réclamait trois millions de dollars au civil. Et si mes souvenirs sont bons, elle a touché 25 000 $.»

Sylvia Clark

De 45 à 60 témoins

Me Gérald J. La Haye, qui assiste le coroner dans cette affaire, compte faire entendre de 45 à 60 personnes au cours des deux prochaines semaines. Hier, quatre techniciens en scènes de crimes et deux enquêteurs sont venus témoigner. Les deux premiers agents étaient à l'emploi de la Sûreté du Québec tandis que les deux suivants travaillaient pour le SPCUM.

Claude D'Astous et René Mercier, de la SQ, ont déposé en preuve plus de 160 photos ainsi qu'un plan montrant les six véhicules de police qui entouraient la voiture de la victime le 3 juillet au soir, vers 18 h.

Ces deux policiers ont indiqué qu'ils avaient fouillé sans résultat le véhicule dans lequel prenait place Marcelus François. À la question: Avez-vous trouvé quelque chose de spécial, ils ont répondu «négatif...»

Une fouille sommaire du véhicule sur les lieux a été suivie par des recherches minutieuses, au garage de l'édifice de la Sûreté du Québec, rue Parthenais, vers 5 h du matin.

Quant aux deux agents de la police de la CUM, Serge Aubin et Pierre Barabé, ils se sont contentés de faire des photos et de dresser un plan de la scène. Ils ont quitté les lieux du crime peu de temps après l'arrivée des agents de la Sûreté du Québec, vers 22 h.

La méprise

Les deux sergents-détectives, appelés à témoigner, ont pour leur part relaté l'enquête policière qui a précédé l'événement du 3 juillet. Rappelons que les policiers du service de la filature et les membres du SWAT de la police de la CUM ont confondu Marcelus François avec un type recherché depuis la veille pour tentative de meurtre.

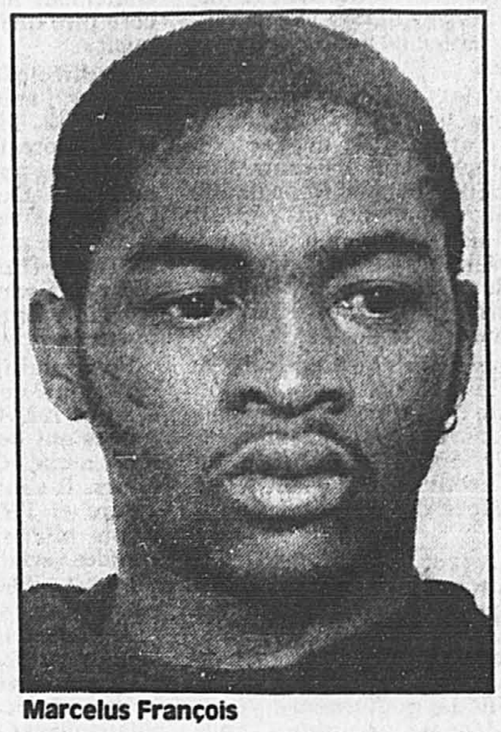

Marcelus François

Le sergent-détective Paul Leblanc travaillait au poste 43 dans la nuit du premier au 2 juillet. À minuit et 15 minutes, il a reçu un appel concernant une tentative de meurtre. En se rendant sur les lieux, il a appris que deux hommes de race noire avaient tiré des coups de feu en direction d'un autre type, lui-aussi un Noir. Un témoin avait aperçu les trois hommes sortir d'une fenêtre donnant dans la ruelle, au rez-de-chaussée d'un immeuble de l'avenue du Parc.

M. Leblanc a indiqué qu'il avait également recueilli le témoignge de deux autres hommes présents sur les lieux. Ces derniers, un Noir et un Turc, a-t-il dit, avaient accepté de l'accompagner au poste 31 pour indentifier les deux suspects: Kirt Haywood, 28 ans, (assassiné le 2 septembre dernier) et Carol Richards, 36 ans. Il s'est rendu à l'hôpital où avait été transportée la victime entre-temps, avant de rentrer au bureau. Ne restait plus qu'à coffrer les deux suspects. Mais encore fallait-il les localiser.

Le sergent-détective Leblanc a terminé son quart de travail peu après 8 h le 3 juillet au matin. Le sergent-détective Daniel Barbeau a pris la relève. Il doit poursuivre son témoignage aujourd'hui. Hier, on a seulement appris qu'il avait demandé l'intervention de l'unité mobile et du SWAT pour perquisitionner dans un logement de la rue Bourget, à Saint-Henri, le matin du 3 juillet.

Le sergent Barbeau avait pris cette décision sans consulter ses supérieurs, en croyant que le logement en question abritait Haywood et Richards. Mais les membres du SWAT n'ont rien découvert en fouillant le logis. Plus tard, le sergent-détective a demandé au service de filature de surveiller les lieux et de suivre les suspects.

Les vendeurs du stade perdent 1,5 million

JULES BELIVEAU

■ Les derniers déboires du Stade olympique de Montréal n'ont pas pour effet que de forcer l'équipe de base-ball des Expos à terminer ailleurs leur saison et de jeter le désarroi chez leurs sympathisants: ils sont la source d'une perte de revenus pouvant atteindre plus d'un million de dollars et même un million et demi pour ses vendeurs de hot-dogs, de crème glacée et autres denrées du genre.

Chez Versabec, l'entreprise responsable entre autres de la vente de nourriture dans les estrades du grand amphithéâtre montréalais, on s'affairait encore hier après-midi à compiler les chiffres des pertes. Et le directeur des concessions alimentaires, M. Claude Delorme, soulignait deux fois plutôt qu'une qu'il était encore trop tôt pour mettre un chiffre précis sur le manque à gagner des concessionnaires du stade et de leurs employés.

M. Delorme a néanmoins levé un coin du voile sur ce que pourraient être ces pertes. Il a signalé ainsi que l'annulation du dernier Super Moto-Cross, auquel on avait prévu la présence de 54 000 personnes devant consommer en moyenne pour 6 $ de produits alimentaires divers, se serait traduite pour les concessionnaires par une perte de recettes de 324 000 $.

Les 13 joutes de base-ball que les Expos devront disputer en d'autres endroits et auxquelles on pouvait raisonnablement attendre de 150 000 à 175 000 spectateurs si elles avaient eu lieu au Stade olympique de Montréal, privent par ailleurs les concessionnaires montréalais de recettes de quelque 800 000 $ ou 900 000 $. On estime en effet que les amateurs de base-ball, lorsqu'ils peuvent prendre place au Stade olympique, se permettent d'ingurgiter des petites douceurs pour 5,25 $ en moyenne.

On sait que plusieurs concessionnaires se partagent les faveurs des foules qui, en temps normal, fréquentent le Stade olympique de Montréal. Outre Versabec, qui exploite tous les bars laitiers de l'endroit, de même que les comptoirs de hot-dogs et de bière et qui assure la vente de produits alimentaires divers dans les estrades, il y a les installations de Burger King, Poulet frit Kentucky, Place Tevere, Muffin Plus, Win-Wah, Kojax et Briskets. On estime que, du fait de l'arrêt impromptu de leurs opérations au stade, ces concessionnaires auraient subi une perte en nourriture gaspillée pouvant atteindre 40 000 $ ou 50 000 $.

Tous ensemble, ces concessionnaires mobilisent environ 400 employés pour un événement auquel assistent au Stade olympique de 15 000 à 20 000 spectateurs. À cinq heures de travail par représentation pour chacun, cela représente des pertes salariales totales, pour les 13 dernières joutes, de 150 000 $.

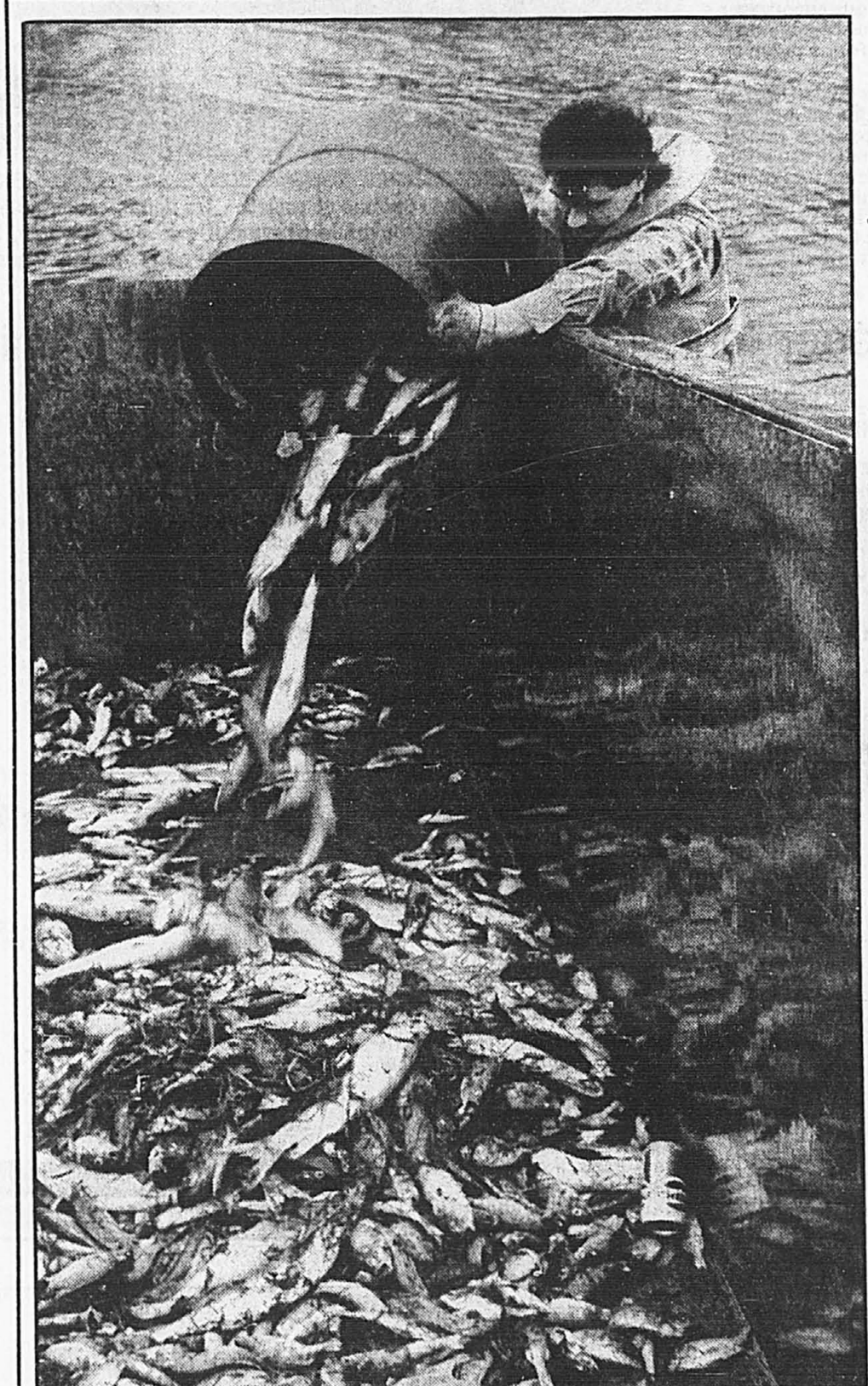

PHOTO ROBERT NADON, *La Presse*

Des employés de la société Pompage Express, de Delson, ont effectué hier à Saint-Pierre-de-Vérone la cueillette de centaines de poissons morts dans la rivière aux Brochets. On en était rendu à au moins deux tonnes, a indiqué l'un d'eux, M. Paul Desrosiers. La rivière, considérée comme une frayère très importante, est à toutes fins utiles dépeuplée entre Bedford et Saint-Pierre.

La conserverie Snyder est protégée contre les poursuites jusqu'à l'ouverture de l'usine d'épuration de Bedford

GILLES ST-JEAN

BEDFORD

■ Pendant que des spécialistes poursuivaient hier la récupération de milliers de poissons morts dans la rivière aux Brochets, le ministre de l'Environnement Pierre Paradis, qui est aussi le député du comté, a menacé de fermer une conserverie de Bedford soupçonnée de contribuer à la pollution du cours d'eau qui débouche dans le lac Champlain, au Vermont.

Snyder et son propriétaire, les Aliments Carrière, ont admis que l'usine déversait une eau chargée d'amidon à la suite du lavage du maïs, qui est en pleine saison. L'amidon peut réduire le taux d'oxygène de l'eau et nuire à la faune, reconnaît M. Jean-Luc Dequoy, le directeur de cette usine de légumes surgelés ouverte en 1954 et qui emploie présentement 300 personnes.

Au cours d'une conférence de presse à Québec, M. Pierre Paradis a déclaré qu'il n'hésiterait pas à ordonner la fermeture.

«À mon arrivée au ministère, j'ai constaté qu'il existait un protocole avec Snyder, comme quoi le gouvernement ne prendrait aucune poursuite tant que Bedford continuerait à déverser ses eaux usées dans la rivière», a souligné le ministre et député de Brôme-Missisquoi.

Usine d'épuration

Bedford doit ouvrir une usine d'épuration d'ici à quelques semaines; «l'écran légal» ne protégera donc plus Snyder.

Le ministre a rappelé qu'il a déjà fait fermer une usine polluante située ailleurs dans son comté, même si cela a fait perdre leur emploi à 100 personnes.

Selon le secrétaire-trésorier de Bedford, M. Bertrand Déry, la pollution de la rivière aux Brochets semble reliée à plusieurs causes, en l'occurrence les eaux usées de la ville, Snyder, la sécheresse de l'été, qui a entrainé une baisse du niveau de la rivière et qui a nui à l'oxygénation de l'eau, ainsi que le drainage des fertilisants chimiques des terres agricoles de la région.

«C'est un peu facile: il y a des terres en amont de Bedford et pourtant le poisson n'y meurt pas. Ça ne se produit qu'entre Bedford et Saint-Pierre-de-Vérone (Pike River), ces choses-là. Et ce n'est pas la première fois», a souligné M. Daniel Tétreault, courtier d'assurances de Notre-Dame-de-Stanbridge.

Mauvaises odeurs

Comme plusieurs autres résidants du village situé entre Bedford et Saint-Pierre, M. Tétreault s'est plaint des mauvaises odeurs émanant de la rivière durant l'été et de la mort ou de la disparition de la faune aquatique. Il est aussi extrêmement contrarié par la perspective que sa ville doive assumer 25 p. cent de la facture de nettoyage sur son bout de rivière.

«Chez nous, le poisson a commencé à mourir il y a plusieurs semaines. Les grenouilles ne vont plus dans la rivière et même les rats musqués et les hérons ont déménagé. Il y a des charognards en masse, par contre», a noté M. Tétreault.

De fait, des dizaines de goélands s'ébattaient dans la rivière, à Saint-Pierre, à la recherche de cadavres de poissons. Pour eux, c'est la manne qui passe...

Snyder et la ville de Bedford espèrent conclure avec la municipalité voisine de Bedford-Canton une entente pour que les résidus de l'usine, déversés dans des cuves dont on termine la construction, soient épandus sur des terres agricoles de Bedford-Canton selon la méthode de l'irrigation contrôlée.

D'après le maire de Bedford-Canton, M. Roland Pion, le conseil veut obtenir certaines garanties avant de reprendre les négociations (notamment sur la superficie arrosée et un contrat moins long — cinq ans au lieu de 20).

Des résidants de Bedford-Canton sont toutefois opposés au projet, comme M. Denis Boulais. Selon lui, les eaux de Snyder contiennent tellement de métaux nocifs, comme le cadmium, que l'arrosage de terres agricoles risquerait de contaminer l'eau qui alimente les puits de la municipalité de 780 habitants.

«Selon des études dont nous avons pris connaissance, la teneur en cadmium dans les égouts de Snyder est 200 fois supérieure aux normes», a affirmé M. Boulais.

Il prône plutôt une offensive pour décontaminer la rivière dont, pense-t-il, plusieurs tonnes de cadmium pourraient joncher le fond sur plusieurs kilomètres en aval de Bedford.

«Ce n'est pas pour rien qu'on retrouve des poissons difformes parmi les cadavres repêchés», a conclu M. Boulais.

Les employés de la STCUM combattront les mises à pied

JEAN-PAUL SOULIÉ

■ Les employés d'entretien de la STCUM (Société de transports de la communauté urbaine de Montréal) refusent de «porter l'odieux des diminutions de service et des mises à pied» qu'ils anticipent. Le président de leur syndicat, Normand Lamoureux, a accusé les dirigeants municipaux et ceux de la STCUM de ne pas avoir «engagé une véritable riposte au plan des coupures du gouvernement du Québec dans le transport en commun».

M. Lamoureux a dressé, hier en conférence de presse, un sombre tableau de la situation du transport en commun dans la Métropole: réouverture des conventions collectives et appel des dirigeants de la STCUM aux syndiqués afin qu'ils fassent eux-mêmes pression auprès du gouvernement pour obtenir des subsides de l'ordre de 13 millions de dollars. Tels sont les seuls remèdes que la direction de la STCUM propose à ses employés pour sortir de la crise financière dans laquelle l'a plongée, en décembre 1990, la décision de Québec de se retirer du financement du transport en commun.

Le Syndicat du transport de Montréal annonçait hier que 500 employés seraient mis à pied et que des services seraient coupés si les syndiqués n'obtenaient pas gain de cause. Pour le président de ce syndicat au militantisme bien connu, affilié à la CSN, il faut blâmer les dirigeants de la STCUM, qui ont refusé de mobiliser la population pour lutter contre le plan annoncé par le ministre Claude Ryan: «C'est dangereux», aurait dit le président de la STCUM Robert Perreault.

De l'avis du syndicaliste, il faut aussi blamer les élus municipaux, qui n'ont pas bougé, et même le mouvement syndical et leur propre centrale, la CSN, qui les a «laissés tomber». «Seul Fernand Daoust, le président de la FTQ, s'est choqué, a dit Robert Lamoureux, parce qu'il voulait sauver des emplois.»

Concessions inutiles

Rappelant que les concessions des syndiqués n'ont jamais garanti qu'il n'y aurait pas de diminutions du nombre des emplois, Robert Lamoureux a souligné que, dans le cadre de la «réorganisation» annoncée par la direction de la STCUM, le nombre des cadres de la société qui était de 954 à l'arrivée de Mme Louise Roy à la présidence, était maintenant de 1160, même si les dirigeants annoncent toujours qu'ils vont «faire le ménage».

Il a été impossible de faire confirmer ces chiffres par M. Robert Perreault, président du conseil d'administration de la STCUM, ni par quelqu'autre dirigeant de la compagnie de transport. La STCUM a émis un communiqué, annonçant une réunion avec les exécutifs syndicaux réunis, le mercredi 25 septembre prochain. Elle annonce qu'elle proposera alors un plan «qui permettra d'éviter les mises à pied massives chez les employés, tout en maintenant le service.

La STCUM a déjà annoncé une augmentation de 25 p. cent des tarifs et une augmentation de 135 000 000 $ de la contribution des municipalités, «sans compter des coupures drastiques dans ses budgets de gestion et d'encadrement».

Après la rencontre de mercredi entre la direction de la STCUM et les représentants de ses syndicats, le Syndicat du transport de Montréal (employés d'entretien) tiendra une assemblée générale dimanche.

Quelle chance que vous soyez abonné à La Presse!

Plus de 30 000 $ en prix à gagner.

La Presse CLUB Multi-points

Voyez tous les détails aujourd'hui page C 8

Drogue : faut-il dépenser davantage pour le traitement ou pour la répression ?

Une question fort débattue au congrès Drogue et société à Montréal

MARTHA GAGNON

■ Au congrès international « Drogue et société », une question divise les politiciens, les groupes thérapeutiques, les policiers et les autorités judiciaires : Faut-il dépenser des millions dans la répression ou dans le traitement ?

À Montréal où vivent 60 000 cocaïnomanes et 5000 héroïnomanes, la police considère qu'un crime majeur sur cinq est relié à la drogue. Celle-ci serait présente dans 70 p. cent des incarcérations. Dans le milieu du travail, on évalue les pertes causées par les problèmes de drogue à 490 millions.

Au Canada, on estime qu'un héroïnomane a besoin de 40 000 $ par année pour assouvir son besoin. La plupart doivent se tourner vers le crime pour trouver l'argent nécessaire.

Devant cette situation, que faut-il choisir ? La répression ou le traitement ?

Cette question sera débattue tout au long du congrès auquel participent plus de 2000 spécialistes, à Montréal. Hier, les autorités politiques de différents pays, dont le premier ministre Brian Mulroney, sont venues répéter à l'unisson que la lutte contre la drogue était une priorité. Mais cela n'a pas semblé rassurer les groupes thérapeutiques qui se plaignent de l'insuffisance de centres de traitement, de l'incapacité chronique à répondre à la demande et du manque de ressources pour les jeunes de moins de 18 ans.

M. Robert Martinez, directeur du Bureau de la politique de contrôle national des drogues aux États-Unis, reconnaît que le traitement est souvent perçu comme du « gaspillage d'argent ». D'après lui, la population se divise en deux catégories : il y a ceux qui préconisent la méthode dure, l'incarcération et la répression, et les autres qui croient dans la thérapie et la prévention. À son avis, il faut tenter de rallier les deux groupes.

« Mais les saisies de drogue font plus souvent la manchette que les listes d'attente de drogués ou d'acooliques dans les centres de traitement », déplore Mme Louise Nadeau, présidente du conseil d'administration de Domrémy à Montréal. Elle participe aussi à la table de concertation des femmes au Conseil international sur l'alcoolisme et la toxicomanie.

« Vous n'avez qu'à regarder ce qu'on investit dans la répression policière et ce qu'on investit dans la thérapie et vous allez comprendre que la GRC et la Sûreté du Québec sont plus puissantes que les groupes de prévention », dit-elle.

Au Québec, il y a actuellement 14 centres de traitement publics où les gens sont soignés gratuitement. On donne des services, internes et externes, à environ 13 000 personnes. On dispose de 2400 lits. Le gouvernement québécois dépense autour de 11 millions pour le traitement des toxicomanes et alcooliques.

« À Domrémy, explique Mme Nadeau, les gens doivent attendre trois semaines avant de rencontrer le psychologue pour commencer leur traitement. Les listes d'attente sont de plus en plus longues ».

Il y aussi une soixantaine de centres de traitement privés dont certains sont fort critiqués. Les codes d'éthique sont inexistants ou varient d'un endroit à l'autre. Cette situation a donné lieu à la création d'un comité d'accréditation, formé de représentants du milieu privé et public, qui devrait établir des normes dans un avenir rapproché.

Mme Nadeau donne l'exemple du centre Le Patriarche qui suscite des interrogations. « On ne sait pas si c'est une secte ou un centre de traitement ». Selon elle, « un traitement inapproprié, c'est encore pire que l'absence de traitement ».

Le directeur de l'Institut national sur l'abus des drogues aux États-Unis, M. Charles R. Schuster, déplore lui aussi le manque de moyens pour traiter les toxicomanes. « Depuis des années, j'essaie de renverser la vapeur, mais on ne m'a pas encore écouté. Aux États-Unis, 70 p. cent des ressources financières sont consacrées à la répressiion ou à la guerre aux traficants de drogue. »

Il se plaint de « l'incapacité chronique de traiter les gens ». D'après lui, 46 millions de personnes ont besoin de thérapie et il n'y a que 600 000 places disponibles. Il s'interroge aussi sur la nature et l'efficacité des traitements offerts. « On observe de grandes variantes ».

M. Schuster déplore que le traitement en toxicomanie ne soit pas intégré à la pratique médicale et aux services sociaux. « Pourtant, un tiers des personnes souffrent également de troubles psychiatriques. On commence à reconnaître l'importance des médicaments dans le traitement. »

Un représentant des communautés thérapeutiques américaines a expliqué qu'il était aujourd'hui envahi par la peur et l'incertitude. Devant l'énormité de la tâche à accomplir, il se demande : « Est-ce qu'on essaie d'enlever l'eau dans un bateau qui est en train de sombrer ? On m'a demandé de venir vous encourager, mais je ne suis plus capable de le faire. Nos voix se font à peine entendre. »

Que ce soit aux États-Unis, au Mexique, en Afrique ou au Canada, on sent une certaine impuissance et beaucoup de frustrations parmi la communauté thérapeutique. Il y a tant à faire : prévention à l'école, prévention au travail, prévention contre le sida, etc. Les discussions se poursuivent jusqu'à vendredi.

Au congrès international « Drogue et société », les douaniers exhibent les instruments les plus perfectionnés qui les aident à trouver la drogue. Il y a, par exemple, le « buster » pour vérifier s'il y a quelque chose d'anormal dans un pneu, l'aiguille que l'on pique dans les valises et un instrument avec lequel on regarde dans un réservoir d'essence. PHOTO PAUL-HENRI TALBOT, *La Presse*

Les femmes d'alcooliques veulent protéger leur honneur et celui de leur famille

MARTHA GAGNON

■ Plusieurs femmes ont tendance à protéger leur mari alcoolique, à l'excuser, à mentir pour lui et à le couvrir pour éviter que la honte ne rejaillisse sur toute la famille.

Pour Morris Kohin, directeur du traitement pour alcooliques au pavillon Foster à Laprairie qui dessert la clientèle anglophone, il s'agit d'une réaction normale et compréhensible. Selon lui, il faut cesser d'accuser ces femmes de tous les torts, de les traiter de malades ou de « cas pathologiques ».

Participant à un atelier sur les femmes dans le cadre du congrès « Drogue et société », M. Kohin s'est porté à la défense de celles qui vivent avec des conjoints alcooliques ou toxicomanes. « On leur reproche d'être dépendantes, mais quel choix ont ces femmes ? Elles se défendent comme elles peuvent. C'est elles qui vont téléphoner au bureau pour justifier l'absence de leur mari. Elles essaient de protéger leur honneur et celui de la famille. »

PHOTO PAUL-HENRI TALBOT *La Presse*

Mme Louise Nadeau, du Conseil international sur l'alcoolisme et la toxicomanie, craint que la répression ne l'emporte sur le traitement

Pour M. Kohin, il ne fait aucun doute que ces femmes ont besoin d'aide. « Au lieu de les incriminer, il faut les traiter avec respect et dignité. »

Pour sa part, Mme Louise Nadeau, de la table de concertation sur les femmes au Conseil international sur l'alcoolisme et la toxicomanie, recommande la thérapie familiale, une ressource plutôt rare qui nécessite les services de professionnels.

Selon elle, les femmes alcooliques et toxicomanes constituent une minorité au Canada. Les études démontrent qu'elles sont plutôt victimes de l'alcoolisme et de la toxicomanie des hommes. « Elles subissent les problèmes ».

Quant à celles qui consomment, Mme Nadeau explique que leur profil diffère de celui des hommes. « Elles prennent rarement de la drogue pour prendre de la drogue. Elles sont très souvent entrainées par leur ami ou leur mari. On retrouve sensiblement les mêmes traits caractéristiques que pour les femmes battues. »

Sur un autre plan, le docteur Alain Boissonnas, de l'hôpital Cochin à Paris, a parlé du cas de la femme toxicomane séropositive qui se retrouve enceinte. « Les problèmes médicaux et moraux ont une telle charge émotionnelle qu'ils risquent parfois d'entrer en conflit avec l'objectivité et la rigueur scientifique dont doivent faire preuve les médecins ».

Selon lui, l'équipe médicale doit adopter un projet thérapeutique et des règles de conduite claires. « L'arrivée parfois tumultueuse, mais toujours dans un contexte d'urgence, d'une toxicomane dans l'univers serein d'une maternité, suscite bien souvent la peur et le rejet. Le comportement revendicateur et manipulateur provoque des conflits. »

D'après le docteur Boissonnas, moins de 10 p. cent des femmes toxicomanes utilisent des préservatifs dans leurs relations sexuelles. La maternité est un accident la plupart du temps. Un peu moins d'une fois sur deux, la mère demande une interruption de grossesse lorsqu'elle est séropositive.

Dans le cas de celles qui donnent naissance à leur enfant, elles ont habituellement beaucoup de difficultés à assumer leurs responsabilités. Elles se détachent progressivement.

Les maisons de femmes battues veulent des fonds

Presse Canadienne

SHERBROOKE

■ Une quinzaine de militantes, dénonçant le financement « anémique » dont souffrent les centres d'hébergement pour femmes violentées ont réclamé 15 millions à la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, Monique Gagnon-Tremblay, hier matin, lors d'une manifestation au bureau même de la ministre.

Elle leur a refusé l'accès à son bureau mais a quand même discuté quelques minutes avec elles ; mais ne leur a rien promis.

« Le gouvernement est conscient du rôle important que jouent les centres d'hébergement et de transition pour femmes victimes de violence, mais il faut tenir compte de la rareté des ressources financières », argue Mme Gagnon-Tremblay.

« Nous sommes en situation d'urgence. Nous avons besoin de cet argent pour fonctionner. Il est temps que le gouvernement fasse quelque chose pour nous autres », a répliqué Mme Annyse Cloutier, du centre La Bouée régionale de Lac-Mégantic.

Les centres d'hébergement reçoivent chacun 175 000 $ par an, en vertu d'un plan triennal de financement échu depuis 18 mois.

Le Regroupement provincial des maisons d'hébergement et de transition pour femmes victimes de violence veut que cette subvention soit majorée à 500 000 $, ce qui porte leur revendication à 15 millions compte tenu qu'il existe 47 de ces maisons au Québec. Le Conseil du Trésor étudie présentement la demande.

Le regroupement réclame la parité avec les « centres de crise », rattachés à des hôpitaux et des CLSC.

RÉSULTATS loto-québec

loto-québec

Banco

Tirage du 91-09-23

Vous pouvez miser jusqu'à 21 h les soirs de tirages

Prochain tirage : 91-09-25

2	5	9	15	16
22	23	26	27	31
41	42	43	51	52
56	58	59	63	65

T V A, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

RAPIDAIR

La meilleure piste pour le plus grand choix.

N'y allons pas par quatre pistes. Rapidair et Rapidair Mētro offrent plus de sièges, plus de départs, plus souvent (34 % plus de sièges et 38 % plus de vols). Au total, 27 vols chaque jour ouvrable vers Toronto. À cela s'ajoute le choix de deux aéroports, soit l'Aérogare 2 de Pearson et celui de Toronto Island, à deux pas du centre-ville. Catégories de service ? Nous en offrons trois : la Première classe, la classe Affaires et le service Hospitalité[MD]. C'est bien simple, avec Rapidair un choix n'attend pas l'autre !

Aēroplan[MC]

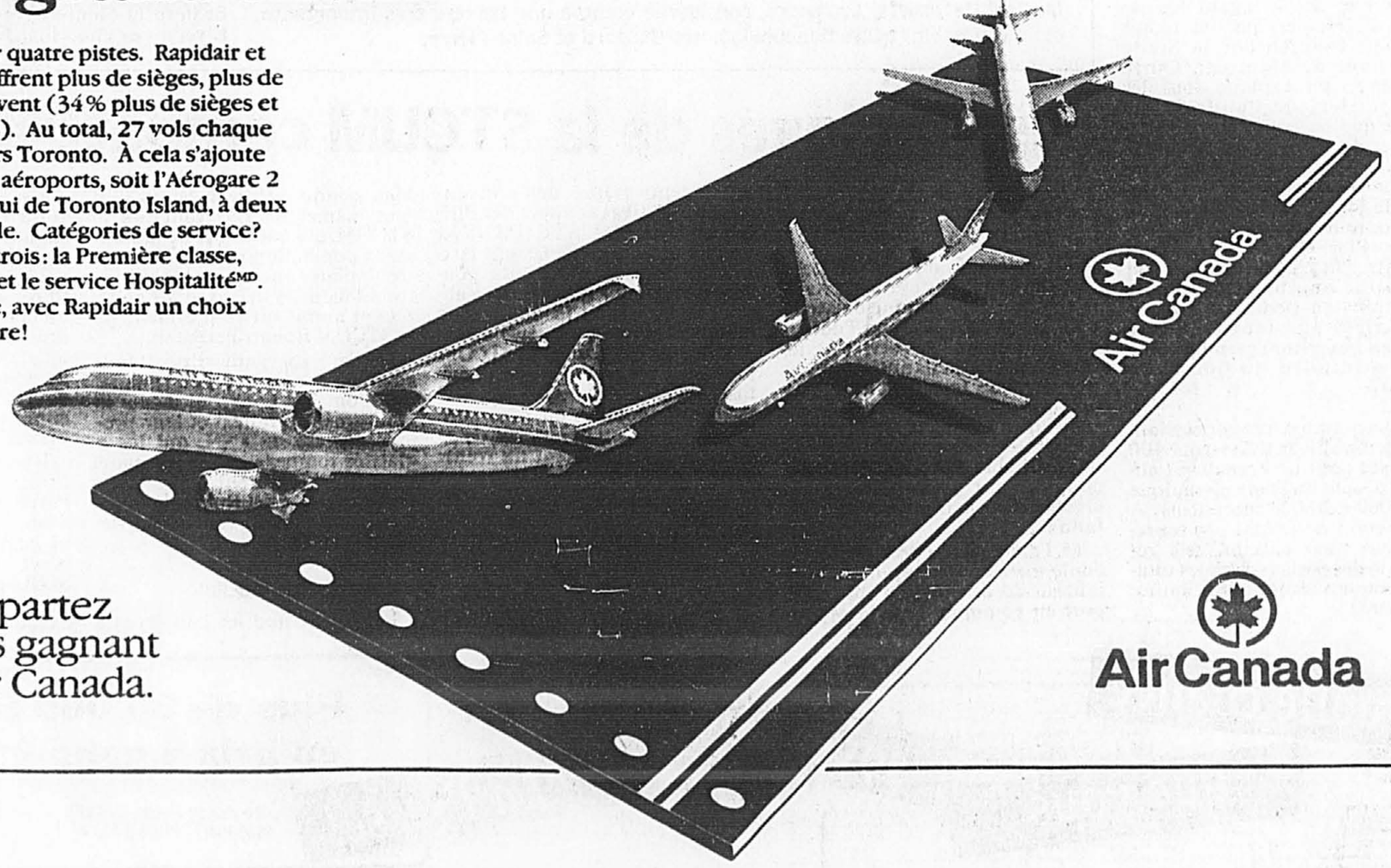

Vous partez toujours gagnant avec Air Canada.

Air Canada

La gestion à distance a conduit tout droit au gaspillage

GILLES BLANCHARD

■ La loi proclamant la création de la Régie des installations olympiques en 1975 est une mauvaise loi.

Si elle a permis de respecter l'échéance de 1976, elle a aussi imposé des gestionnaires provinciaux à un complexe qui ne peut être que municipal. Les fumeurs de l'Abitibi ou de l'Est du Québec contribuent au fonds spécial mais ils ne deviendront jamais, pour autant, des usagers de la Piscine olympique.

La gestion à distance a conduit au gaspillage. On a un peu construit et beaucoup démoli en rêvant d'un Japonais hôtelier du stade et d'une piscine garnie de palmiers. Conséquemment, tandis que Claude-Robillard florissait sous une administration municipale, le Parc olympique demeurait désert.

Or, même la Commission Marsan faisant rapport au ministre Claude Charron en 1977 — on ne parle tout de même pas d'amis de l'administration Drapeau! — insistait sur la vocation municipale du Parc olympique. Elle recommandait de «privilégier une vocation de sports et de loisirs avec comme fonction particulière de valoriser l'activité physique par la participation sportive à tous les niveaux et par la compétition... de satisfaire les besoins de sports et de loisirs de la population de l'est et du centre de Montréal... d'intégrer au niveau de la programmation des activités le parc Maisonneuve et les équipements périphériques tels le Centre Pierre-Charbonneau et l'aréna Maurice Richard».

Elle recommandait, somme toute, de réaliser le projet original du maire Drapeau, le parc Maisonneuve, soit 24,41 millions de pieds carrés de verdure et d'installations sportives et de loisirs, un parc municipal cinq fois plus grand que le parc Lafontaine, borné par les rues Pierre-de-Coubertin, Viau, Rosemont et Pie IX.

En dépit du bon sens, des recommandations du rapport Marsan et d'un sondage populaire favorable au concept du parc Maisonneuve, Québec, la petite politique et l'appât du gain ont prolongé la dichotomie.

Les balades qui devaient desservir ce parc n'ont jamais vu le jour; ni les piscines extérieures, angle Viau et Rosemont; ni les tennis voisins du stade pour lesquels existe cependant un système de réflecteurs! Les fontaines du stade (boulevard Pie-IX) ont été enterrées, la dalle promenade démolie, les parkings sont devenus caducs et le viaduc de la rue Sherbrooke bâille aux corneilles!

Mais on n'a jamais cessé de dépenser...

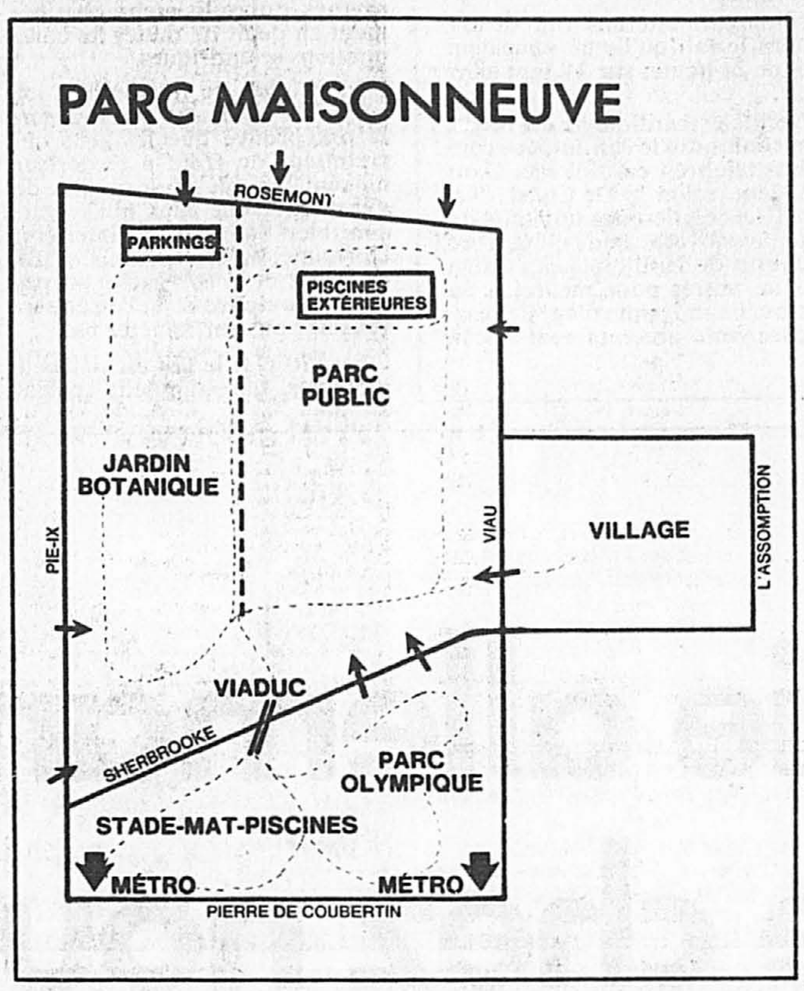

Le parc Maisonneuve, projet original du maire Drapeau, aurait eu 24,41 millions de pieds carrés de verdure et d'installations sportives, soit plus de cinq fois la superficie du parc Lafontaine.

GASPILLAGE

1,7 milliard de gaspillage post-olympique

nombreux, on a décidé de le dénaturer au coût d'une autre cinquantaine de millions!

Somme toute, depuis la fin des Jeux olympiques, on n'aura guère fait plus que parachever la coquille vide du mât et tenter en vain de solutionner le problème d'assistance d'une équipe perdante, celle des Expos (injection de plus de 40 millions, ces deux dernières années seulement)!

Le mécanisme de la peur

C'est l'ignorance, une ignorance savamment entretenue, qui explique qu'on n'ait jamais dénoncé le gaspillage des 15 dernières années.

Posez une question à un administrateur de la RIO et il est fort à parier qu'il plaide ignorance: il vient d'être nommé!

Depuis sa création, en 1975, la RIO a connu sept présidents: Claude Rouleau, Robert Nelson, Roger T. Trudeau, Lucien Saulnier, Jean Deschamps, Jean-Marc Bard et Pierre Bibeau. Ces présidents sont entourés d'administreurs (aussi nommés par Québec) dont le mandat est de deux ans. Ces conseils d'administration n'ont à peu près aucun autre pouvoir que celui d'adresser des recommandations au ministre responsable.

Ajoutons qu'au fil des ans, des élections, des remaniements ministériels et des changements de ministères tuteurs, la RIO a connu plus de ministres et de sous-ministres que de présidents!

Pour la presse et le contribuable, jamais pistes n'auront été aussi difficiles à suivre depuis l'époque des routes de Duplessis! Quant aux informateurs potentiels, ceux qui oeuvrent sur le chantier du Parc olympique, on comprendra qu'ils ne soient pas des plus loquaces. Quand on est contractant en construction, on vit des contrats gouvernementaux ou des contrats de sous-traitance distribués par les puissants amis du régime.

Il est arrivé que des hommes honnêtes dénoncent des abus à *La Presse*. Anonymes, ces informations ne pouvaient être que colligées. On demandait l'anonymat en invoquant la nécessité de gagner sa croûte. Un jour, un ingénieur nous a imploré de détruire nos notes: «J'ai une famille; je ne veux pas qu'on me retrouve dans le coffre d'une voiture!»

Tout cela explique en partie que les médias continuent de s'acharner sur des squelettes.

La poutre de remplissage qui est tombée il y a dix jours n'était pas posée quand Drapeau et Taillibert ont été évincés du dossier par la RIO. Et ni Drapeau ni Taillibert ne peuvent être les ingénieurs qui ont signé le mécanisme du corbeau défectueux ou surveillé son installation. Ou vaqué à l'entretien des bâtiments de la RIO. Pourtant, leurs noms sont revenus cent fois. Cela ne relevait pas de la plus haute intégrité mais c'était tellement plus facile!

À la radio, on a entendu l'architecte-enseignant Jean-Claude Marsan parler d'une erreur de la toute première heure, d'un concept imposé qui ne respectait ni le climat ni la civilisation des gens d'ici et qui fut de plus réalisé en terrain glaiseux! M. Marsan était le président dissident d'une commission qui, en 1977, sur la base des études de rentabilité, recommandait le parachèvement du Stade selon le concept Taillibert. Il ne peut ignorer que le Parc olympique repose sur le roc; la réparation de ses fissures a trop fait jaser à l'époque. Il ne peut ignorer non plus que le Vélodrome, un bâtiment dix fois plus complexe que le Stade, a été érigé en temps record, compte tenu des grèves, par l'équipe Taillibert-Ville de Montréal.

Même les meilleurs cèdent à la démagogie devant la complexité du dossier. Ainsi, Jean Cournoyer, ministre sous deux partis politiques, sans doute pris de court par la chute de la poutre et la valse des milliards, suggérait l'autre jour de raser le Stade. Il eût été plus utile de demander à ses nombreux auditeurs pourquoi les partis d'opposition — bien que prévenus — ne se sont jamais attaqués à fond au scandaleux dossier du gaspillage post-olympique! □

DEMAIN: Les administrateurs de la RIO se donnent une nouvelle mission: les anneaux olympiques au sommet du mât

Claude Phaneuf, lui, attend depuis 15 ans

GILLES BLANCHARD

■ L'empressement de la RIO à payer ses comptes — parfois même par anticipation, on l'a vu — ne s'applique pas à tous.

Ceux qui rappellent l'administration Drapeau, ceux dont on se sert encore comme boucs émissaires même s'ils n'y sont plus depuis 15 ans, ceux-là attendent toujours.

Sur la base du jugement Gonthier, une fois le mât parachevé, Taillibert a présenté une facture de 4,3 millions. La RIO lui a offert 785 511 $ avant de lui réclamer quelque 17,2 millions pour les «vices géométriques» dont elle s'est pourtant défendue — sans le citer comme témoin expert — contre Socodec-Lavalin!

Le dossier Claude Phaneuf

Coïncidence, il y a quinze jours la Cour supérieure acceptait la déclaration amendée de l'ingénieur Claude Phaneuf dans la cause qu'il a inscrite contre la RIO. À sa lecture, on aperçoit parfaitement le bourbier dans lequel les anciens sont maintenus...

En 1971, le maire Drapeau engage son ingénieur Phaneuf sur le dossier du futur stade de Montréal, un amphithéâtre de 70 000 places — 50 000 après les Jeux — destiné à accueillir tant l'athlétisme que le football, le base-ball et le soccer. Ce travail est effectué les soirs et les week-ends. Il n'y a pas encore d'argent «olympique»: on convient d'attendre.

Phaneuf est envoyé visiter une dizaine de stades américains, celui de Munich, celui du parc des Princes. En septembre 1971, le Comité exécutif retient son projet de stade. Le lendemain, il le remet à l'architecte Taillibert à Paris. Il travaille maintenant à l'avant-projet du vélodrome et de la piscine. Autre rencontre avec Taillibert en novembre: il revient de Paris avec le programme d'ensemble et l'échéancier du stade, de la piscine et du vélodrome tels qu'ils apparaitront dans le film officiel de 1972.

En mars 1973, il est nommé directeur de la nouvelle division du Parc olympique. On accepte sa proposition: son temps supplémentaire lui sera payé au taux horaire plus 1 $. Juillet 1973, les lois sur l'autofinancement sont votées: à la demande du maire, Phaneuf présente une facture. Conflits ouvriers, retards, mauvaise presse... messieurs Drapeau et Nielding proposent de régler après les Jeux.

En 1975, plusieurs des subalternes de Phaneuf touchent annuellement entre 5 et 20 000 $ de plus que leur patron! En 1976, Claude Rouleau, président de la RIO, nomme Phaneuf directeur de l'exploitation au même salaire, plus une allocation mensuelle et une somme forfaitaire. Le 1er août, congédiement. En novembre 1976, le Parti Québécois est élu: Rouleau disparait bientôt et on ne veut rien entendre des affaires et des engagements de la Ville de Montréal.

En octobre 1983, c'est le comble! Phaneuf est assigné comme témoin au procès Taillibert. Il explique ce qu'il a fait. Le procureur de la RIO met ces travaux en preuve contre Taillibert: on ne veut pas payer deux fois!!!

En 1987, monsieur Roch Poirier de l'équipe Doré, Pierre Bibeau de la RIO en 1990 et Robert Bourassa en février 1991 se penchent sur la réclamation Phaneuf. On cherche des écrits, on met en cause l'autorité du maire Drapeau: on refile la réclamation à des comités ou au contentieux!

La RIO ayant été substituée à la Ville en 1975, Phaneuf estime qu'elle s'est enrichie par suite de son travail et que sa facture mérite d'être honorée.

Comme pour Taillibert, c'est la cour qui tranchera.

Quinze ans après!

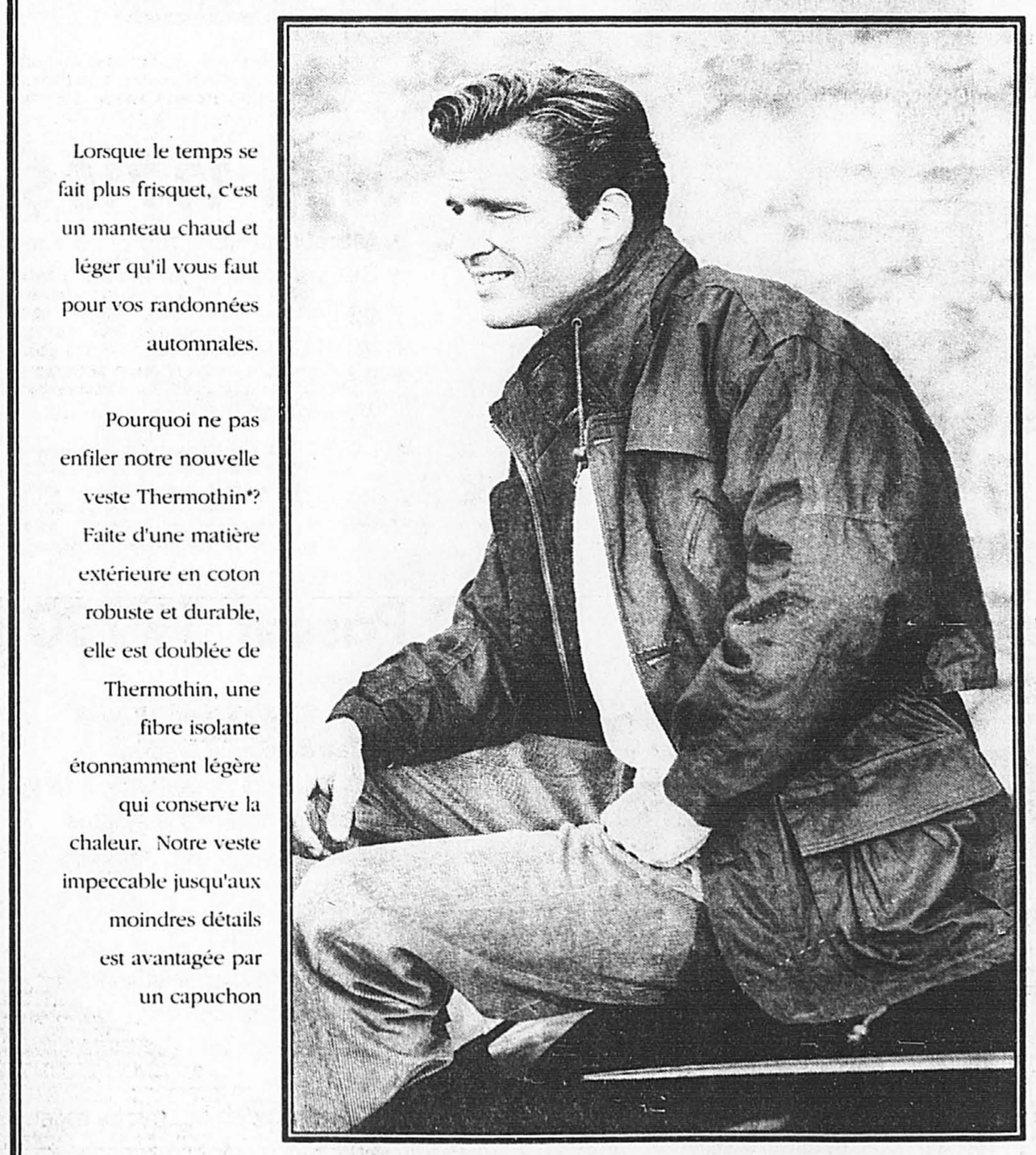

La veste Thermothin

Lorsque le temps se fait plus frisquet, c'est un manteau chaud et léger qu'il vous faut pour vos randonnées automnales.

Pourquoi ne pas enfiler notre nouvelle veste Thermothin*? Faite d'une matière extérieure en coton robuste et durable, elle est doublée de Thermothin, une fibre isolante étonnamment légère qui conserve la chaleur. Notre veste impeccable jusqu'aux moindres détails est avantagée par un capuchon dissimulable, un empiècement profond au dos et une taille coulissante. Ce beau vêtement présente quatre grandes poches extérieures et deux poches intérieures pour y abriter vos effets personnels.

Si vous recherchez un vêtement week-end chic et confortable, optez pour notre veste Thermothin, offerte en marine et prune, en épinette et marine, et en olive et prune. Seulement chez Holt Renfrew.

Seulement 225 $...

Et seulement chez Holt Renfrew.

*Marque de certification de DuPont

SHERBROOKE ET DE LA MONTAGNE, 842-5111 • ROCKLAND, 738-3500 • FAIRVIEW, POINTE-CLAIRE, 694-6310 • PLACE VILLE-MARIE, 866-2466
Sherbrooke, maintenant ouvert du lundi au mercredi jusqu'à 18 h, les jeudi et vendredi jusqu'à 21 h, et le samedi jusqu'à 17 h.
Rockland, Fairview et Place Ville-Marie, ouverts du lundi au mercredi jusqu'à 18 h, les jeudi et vendredi jusqu'à 21 h, et le samedi jusqu'à 17 h.

L'hôpital Fleury souffre très peu de la démission de ses cardiologues

■ Après la démission de ses quatre cardiologues, il y a deux semaines, l'hôpital Fleury poursuit ses activités « presque comme si de rien n'était ».

Le service d'urgence générale est occupé à 96 p. cent et les patients cardiaques ou potentiellement malades du coeur reçoivent un diagnostic ou sont soignés à l'hôpital avant d'être référés ailleurs si la situation demande un super-spécialiste.

« Au cours des dix dernières années, nos cardiologues n'ont jamais hospitalisé un patient, indique le directeur général Lucien Hervieux. Ca ne change pas grand-chose donc. En fait, nous sommes à la recherche de spécialistes-consultants qui aideraient des omnipraticiens ayant déjà une formation en cardiologie, mais qui pourraient avoir besoin de l'assurance d'un spécialiste pour confirmer leur diagnostic. »

Techniquement, c'est au directeur des soins professionnels (DSP) que cette tâche de recrutement revient: il doit tenter de créer des ententes entre hôpitaux pour assurer que, lorsque de jeunes médecins sont sur place, ils puissent compter au téléphone ou autrement sur la présence de cardiologues pour procéder à des confirmations de transfert vers des hôpitaux spécialisés. Dans ce cas territorial: l'hôpital Jean-Talon.

« Nous traitons les infarctus à l'urgence; on peut aussi acheminer des patients du coeur aux soins intensifs sous bonne surveillance de médecins omnipraticiens, mais on veut aussi pouvoir compter sur l'expertise de cardiologues. C'est le but de nos recherches », explique M. Hervieux.

Ce sont actuellement les médecins qui ont le statut d'internes, qui assurent les soins de première et deuxième lignes.

Les quatre cardiologues-vétérans ont démissionné en invoquant le fait qu'ils ne pouvaient asssurer des gardes de 24 heures sur 24, sept jours par semaine.

La pénurie d'effectifs en cardiologie est réelle. Mais, il ne faut pas confondre le cardiologue consultant avec le chirurgien en cardiologie. Dans les deux cas cependant, selon le Dr Claude Nadeau, président de l'Association des hôpitaux du Québec, il faut que le gouvernement du Québec reconnaisse la pénurie de cardiologues et augmente le nombre de postes pour médecins en voie de spécialisation. La moyenne d'âge des cardiologues au Québec frôle présentement les 47 ans.

Le froid ne donne pas la grippe; le lait est mauvais pour les ulcères

d'après AP

NEW YORK

■ Gardez-vous bien au chaud pour éviter un rhume, buvez du lait pour apaiser un ulcère, et suçez le venin si vous êtes mordu par un serpent.

Dans son numéro d'octobre, la revue *American Health* cite dix mythes qui subsistent obstinément en dépit de toutes les constatations scientifiques.

Le rhume: de nombreuses expériences effectuées en Angleterre ont prouvé que les gens qui grelottent de froid à l'extérieur ne sont pas plus susceptibles de s'enrhumer que ceux qui se gardent bien au chaud à l'intérieur. Le rhume, en effet, est causé par un virus, et si ce virus n'est pas présent avec vous à l'extérieur, vous ne vous enrhumerez pas.

Les ulcères: le lait est riche en protéines, qui stimulent la production d'acides par l'estomac et ne font qu'irriter un ulcère.

Les morsures de serpent: sucer le venin pour l'extraire de la morsure est la pire chose que l'on puisse faire, puisque les bactéries présentes dans la bouche multiplient le risque d'infection. Par ailleurs, le tourniquet souvent recommandé est tout aussi mauvais, puisqu'il risque de tuer les tissus en coupant la circulation du sang.

Pourquoi des mythes de ce genre subsistent-ils à une époque où les opérations chirurgicales ne sont plus depuis longtemps effectuées par les barbiers?

Pour Jack Warner, qui enseigne l'histoire de la médecine à l'Université Yale, les gens ont besoin de principes bien établis dans leur vie, et ces principes ont souvent d'autant plus de poids qu'ils sont énoncés par des personnes connues et en qui l'on a confiance. Et même si l'on a parfois tendance à les mettre en doute, on soupçonne que si tout le monde les applique, ils doivent avoir quelque chose de bon.

Warner fait remarquer que la saignée était très populaire au début du siècle dernier parce que les gens pensaient que les maladies étaient causées par un excès d'énergie. On utilisait alors des sangsues pour réduire cette énergie en diminuant la quantité de sang de l'organisme. Plus tard, on adopta le mythe contraire, selon lequel la maladie était provoquée par une insuffisance d'énergie, et les médecins prescrirent à leurs patients du vin remonté en alcool.

Malgré les progrès de la médecine, de nombreux mythes existent encore de nos jours. Contrairement à ce que nous affirmaient nos grands-parents, rien ne prouve que le chocolat donne des boutons, que la mayonnaise risque de provoquer une infection bactérienne ou que le jeûne réduira la grosseur de votre estomac.

Autre conception erronée: les enfants qui louchent pour s'amuser ne seront pas atteints de strabisme plus tard. Au contraire, s'ils bénéficient d'un contrôle musculaire suffisant pour loucher à leur gré, il est douteux qu'ils deviennent strabiques.

Par ailleurs, lire dans la pénombre n'abîme pas les yeux; on risque tout au plus un violent mal de tête.

La morale de tout cela? N'hésitez pas à vous asseoir dans votre jardin cet hiver si le coeur vous en dit. Vous pourrez même apporter avec vous une boîte de chocolats, et lire votre journal jusqu'à la tombée de la nuit. Mais méfiez-vous des serpents...

Prix de prestige au Dr LeBel

Presse Canadienne

SHERBROOKE

■ Le Dr Otienne LeBel, de la faculté de médecine de l'Université de Sherbrooke, a reçu le prix Michel-Sarrazin, que lui a décerné le Club de recherches cliniques du Québec, pour sa contribution dans le domaine de la médecine nucléaire.

Le club a voulu souligner la carrière de ce médecin, qui s'est distingué tant par sa production scientifique de haut calibre que par son rôle dans la formation de nouveaux chercheurs.

Le Dr LeBel est directeur scientifique du centre de recherche clinique du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke.

Le prix Michel-Sarrazin est remis à chaque année, depuis 1977, à un chercheur québécois sénior émérite.

En plus de ce prix, le Club de recherches cliniques du Québec a remis le prix du jeune chercheur au Dr Philippe Gros, qui oeuvre en biologie cellulaire et moléculaire, en génétique et en génie biologique au département de biochimie de l'université McGill.

Le club reconnait ainsi la qualité des travaux de ce chercheur dont la jeune carrière contribue déjà de façon exemplaire à la recherche en santé au Québec.

Ingénierie allemande. Prix de chez nous.

Golf 10 710 $* (2 portes)

- Sièges avant inclinables, réglables en hauteur
- De la place pour 5 personnes
- Moteur de 1,8 L, 100 ch, à injection
- Suspension entièrement indépendante
- Phares à halogène
- Lave-glace/essuie-glace arrière

Jetta 13 715 $* (4 portes)

- Moteur de 1,8 L, 100 ch, à injection
- Sièges avant entièrement inclinables, réglables en hauteur
- Volant inclinable
- Radio AM/FM stéréo cassette à accord électronique et code antivol
- Coffre de 485 L

Passat 19 790 $* (modèle CL)

- Climatisation
- Volant réglable en hauteur
- Quatre freins à disque
- Rétroviseurs chauffants, à télécommande
- Dossiers arrière inclinables
- Moteur de 2 L, 16 soupapes, à injection

Pour ceux qui en veulent pour leur argent, voici de quoi réfléchir.

À des prix aussi raisonnables, ces Volkswagen vous offrent qualité, fiabilité et technique allemandes. Et vous avez le choix entre trois modèles bien équipés.

La robuste Golf, notre fameuse trois portes. La Jetta, notre très populaire berline compacte. Et, pour ceux qui voient grand, notre si spacieuse Passat.

Chacune bénéficie d'une généreuse garantie et du Programme d'assistance garantie Volkswagen, en vigueur 24 heures par jour.

Si vous en voulez pour votre argent, passez au plus vite chez votre concessionnaire Volkswagen. Vous n'en croirez pas vos yeux!

*Prix de vente au détail suggéré par le constructeur pour les modèles avec boîte manuelle. TPS, TVP, options, frais de transport et de préparation en sus. Un concessionnaire peut offrir un prix moindre.

Automobiles Place De Bleury Inc. 2144 RUE DE BLEURY, MONTRÉAL/845-8267
Les Automobile en Route Inc. 13255 RUE SHERBROOKE E., MONTRÉAL/642-6242
Arbour Automobiles Autohaus Ltée. 700 BOUL. DES LAURENTIDES, LAVAL/382-2731
Campbell & Cameron Inc. 4050 VERDUN AVE., VERDUN/762-9777
Automobiles E. Lauzon Inc. 1384 BOUL. LABELLE, BLAINVILLE/430-1460
Les Automobiles Popular Inc. 5441 RUE ST. HUBERT, MONTRÉAL/274-5471
Automobiles G.M.F. Ltée. 3050 BOUL. ST. CHARLES, KIRKLAND/694-1378
Vialle Automobiles Inc. 400 BOUL. ROLAND THERRIEN, LONGUEUIL/679-0890
Intermonde Auto Inc. 20 BOUL. INDUSTRIEL, CHÂTEAUGUAY/698-2261
Butz Automobile Inc. 421 BOUL. SUAVE, ST. EUSTACHE/627-1102
Nordest Volkswagen Ltée. 10395 BOUL. PIE IX, MONTRÉAL/325-3422
Les Automobiles Autohaus Ltée. 1855 DOLLARD AVE., LA SALLE/364-2753
Automobiles Rimar Inc. 5500 BOUL. METROPOLITAIN E., ST. LEONARD/253-4888
Euro-Centre Inc. 2470 BOUL. CURÉ LAVELLE, CHOMEDEY/973-8000
Automobiles A. Rivest Inc. 839 RUE NOTRE DAME, REPENTIGNY/585-1700
Les Automobiles Niquet Inc. 1905 BOUL. SIR WILFRED LAURIER, RTE. 116, ST. BRUNO/653-1553
Automobiles A. Bélanger Inc. 118 MONTÉE MASSON, MASCOUCHE/474-2428
Antilles Automobiles Inc. 649 CHEMIN LAROCQUE, VALLEYFIELD/371-5563
Auto Hamer (1979) Ltée 5905 ROUTE TRANS-CANADIENNE, ST. LAURENT/748-6961

Pour que ça roule

CIE GBS GENERAL BEARING SERVICE...

Montréal 937-7423 | Laval 688-5330 | Saint-Léonard 326-0471
St-Laurent 744-2721 | Longueuil 679-2550 | Mtl-Est 254-6038

LOCATION 8,99 $ PAR MOIS OU ACHAT: 470 $

INCLUANT:
-INSTALLATION
-ANTENNE
-MAIN LIBRE
-GARANTIE A VIE
-9 MOIS MINIMUM
MOBILE FIXE

RCC INC.,
3350, 1re Rue,
bureau 204,
Saint-Hubert J3Y 9Z7
Bur.:(514) 676-9919
Ligne Montréal:
(514) 592-5535
Fax: (514) 676-4323

Bell Cellulaire
Centre Cellulaire Plus

C'est tout à fait incroyable!

Les salons de fourrures de la maison Grosvenor, accessibles seulement aux détaillants pendant presque 50 ans, seront ouverts au public à partir du 25 septembre.

Nous offrirons directement à notre clientèle à des prix beaucoup plus bas que le prix de détail notre collection exclusive 1991/1992 parue dans les magazines **TOWN & COUNTRY** et **VOGUE**, et qui jusqu'à maintenant ne pouvait être obtenue que dans les plus prestigieux magasins comme Bergdorf-Goodman, Neiman Marcus, I. Magnin, ou Harrod's à Londres.

Vous n'avez probablement jamais eu la chance de visiter nos spacieux salons de fourrures de 10,000 pieds carrés de surface présentant la magnifique collection Grosvenor fabriquée dans ses ateliers et reconnue par l'industrie de la fourrure comme étant de la plus haute qualité et nouveauté.

Spécialement pour cette grande innovation sera incluse une collection complète de visons sauvages femelles **Mackenzie River**, de visons femelles **Blackglama**, de **Chinchilla**, et de **Lynx de Russie**, **Canadien** et **Americain**, de **Nouveaux Visons Rasés** aux couleurs éclatantes, des broadtail **Russe** noirs et marron glacé naturels, des renards **Russes**, des visons **Five Star American Ultra** dans toutes les couleurs naturelles, des **Swakara** noirs très légers, des castors du **Québec** rasés naturels et de couleurs, des **Zibelines de Russie Royal Crown**, etc...

Nous sommes heureux d'accueillir M. Gérard Morin, président des Fourrures Papillon (514-277-3223), désormais une division de Grosvenor Canada, située à cette adresse.

Visiter la maison Grosvenor est plus qu'un accès direct au monde superbe de la fourrure et de la mode, c'est aussi l'assurance et le plaisir d'être servi personnellement par Denis Grosvenor, Denis Jr., David Grosvenor, notre styliste Pierre Lapointe ou Gérard Morin.

Dès demain ne manquez pas cet événement unique. Entrez dans le monde exceptionnel de Grosvenor Canada où la fourrure est passion.

GROSVENOR
CANADA

Le monde merveilleux de la fourrure

390/400 boul. de Maisonneuve ouest, Montréal (Québec) H3A 1L4 288-1255

Heures d'ouverture : Lundi au Vendredi de 9h à 18h., Jeudi soir jusqu'à 21h., et Samedi de 10h. à 17h. Stationnement gratuit à côté.

ÉCONOMISEZ 35%

RADIAL TOUTES SAISONS DE PREMIER CHOIX INVICTA GL

Dimensions flanc blanc	Prix de solde	Dimensions flanc blanc	Prix de solde
P155/80R13	59,15 $	P205/65R15	96,20 $
P165/80R13	68,25	P205/75R15	91,65
P185/80R13	76,70	P215/75R15	95,55
P185/75R14	79,30	P185/70R14	81,25
P195/75R14	81,90	P205/70R14	88,40

2ième PNEU À MOITIÉ PRIX

RADIAL TOUTES SAISONS HAUTE PERFORMANCE DE PREMIER CHOIX EAGLE GT+4

Dimensions lettres blanches dessinées	Prix de solde, la paire
P175/70R13	196,50 $
P205/70R14	250,50
P215/65R15	267,00

RADIAL D'HIVER HAUTE PERFORMANCE EAGLE M+S

Dimensions lettres blanches dessinées	Prix de solde, la paire
P205/70R14	231,00 $
P215/60R14	226,50
P215/65R15	241,50

42,99 $ POUR UN GOODYEAR À 100%

RADIAL TOUTES SAISONS CEINTURÉ D'ACIER S-4S

Dimensions flanc blanc	Bas prix courant
P155/80R13	42,99 $
P195/75R14	57,99
P215/75R15	69,99

Prix de solde en vigueur jusqu'au 26 octobre. Veuillez nous téléphoner pour le prix de dimensions non représentées.

AUCUN ACOMPTE
• AUCUN INTÉRÊT
• 6 VERSEMENTS MENSUELS MODIQUES*

*Pour les pneus et les services automobiles de plus de 250,00 $. Versement calculé d'après un programme de financement différé à l'usage de la carte VISA, MasterCard ou American Express. En exclusivité chez les détaillants Goodyear participants. Rendez vous chez votre détaillant Goodyear pour tous les détails.

GOODYEAR SERVICE AUTOMOBILE GARANTI

PAS DE ZIGONNAGE

MONTRÉAL EST
9170, Sherbrooke est
352-2662

MONTRÉAL
5750, Côte de Liesse
731-6471

2615, rue Ontario est
527-8364

5135, av. Papineau
527-9854

MONTRÉAL NORD
3950, Fleury est
328-2834

MONTRÉAL CENTRE-VILLE
11, boul. De Maisonneuve est
849-8031

MONTRÉAL (NDG)
2125, boul. Cavendish
481-7771

VILLE STE-CATHERINE
5280, route 132
635-1869

AHUNTSIC
10220, boul. St-Laurent
381-2591

ST-LÉONARD
9255, boul. Lacordaire
325-3280

LAVAL-CHOMEDEY
1250, boul. Labelle
688-3575

LAVAL-PONT-VIAU
366, boul. des Laurentides
667-0210

TERREBONNE
1810 Chemin Gascon
492-0487
LAVAL 664-1644

VILLE LASALLE
1870, av. Dollard
363-0633

VERDUN
4000, av. Verdun
761-4568

CHÂTEAUGUAY
104, boul. d'Anjou
691-3160

LONGUEUIL
85, boul. Ste-Foy
679-5250

DOLLARD-DES-ORMEAUX
3614, Montee St-Jean
620-2341

WEST ISLAND
4910, chemin des Sources
684-9532

PIERREFONDS
16013, boul. Pierrefonds
620-1073

VILLE ST-LAURENT
1755, rue Grenet
(face à Canadair)
748-0103

LA PRAIRIE
430, Ste-Elisabeth
659-1994

POINTE-AUX-TREMBLES
1400, boul. St-Jean-Baptiste
645-2787

ST-EUSTACHE
220, 25ème Avenue
472-7506/7871

BOUCHERVILLE
660 de Montbrun
655-8531

ST-BRUNO
610, boul. Clairvue
461-0373

ROSEMERE
261, boul. Labelle
435-5713

CENTRES COMMERCIAUX GOODYEAR

VILLE ST-LAURENT
7405, rue Verite
334-9312

VILLE D'ANJOU
8301, boul. Métropolitain
354-7444

DÉTAILLANT INDEPENDANT
Service de Pneus Salois
9970, des Recollets
321-7511

Le second procès mène au même verdict

Jocelyn Leblanc coupable d'un meurtre non prémédité en 1988

■ Le jury du deuxième procès de Jocelyn Leblanc en est arrivé à la même conclusion que le premier, en 1989: Leblanc est coupable de meurtre non prémédité (deuxième degré) pour avoir abattu le commis d'un dépanneur lors d'un vol à main armée, en 1988.

Leblanc, un Montréalais de 27 ans, n'a jamais nié les faits, dans cette affaire. En mars 1988, il était entré dans un Provi-Soir de Laval et avait assassiné l'employé qui venait de lui remettre les 40 $ de la caisse. Leblanc avait entraîné la victime (M. Normand Éthier, 50 ans) dans l'arrière-boutique pour lui tirer deux balles dans le dos, de façon inexplicable. L'assassin s'était livré à la police peu de temps après.

Leblanc reconnaissait donc les faits, mais son avocat plaidait la folie «temporaire», comme si Leblanc avait perdu contact avec la réalité pendant quelque temps.

Leblanc avait vu sa première condamnation annulée par la Cour d'appel du Québec parce que le juge qui présidait alors le procès, Jean-Guy Boilard, avait limité le choix du jury à deux verdicts: Leblanc, qui reconnaissait les faits, était bel et bien coupable, ou il était acquitté pour folie.

La Cour d'appel était d'avis qu'un troisième verdict devait être ouvert: l'homicide involontaire, qui est le meurtre, mais avec une «intention» atténuée.

Le deuxième jury a répété le verdict du premier et a rejeté la défense de Leblanc. Il sera condamné à l'emprisonnement à perpétuité et le juge André Biron déterminera la durée minimale de son emprisonnement avant une libération conditionnelle.

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

Progressez dans votre carrière

CERTIFICATS DE RELATIONS INDUSTRIELLES

Deux programmes universitaires vous permettant de développer vos habiletés professionnelles et d'accroître l'efficacité de vos interventions dans vos relations de travail.

Ces deux certificats sont intégrables au Baccalauréat spécialisé offert par l'École de relations industrielles.

DATE LIMITE D'ADMISSION :
LE 1er NOVEMBRE 1991

Renseignements :
3744, rue Jean-Brillant, 3e étage
Métro Côte-des-Neiges
(514) 343-6090
1-800-363-8876

(FEP0009A)

APPRENDRE *POUR AGIR*

© 1991 VOLVO CANADA LIMITÉE

ACHETEZ MAINTENANT, SAUVEZ PLUS TARD

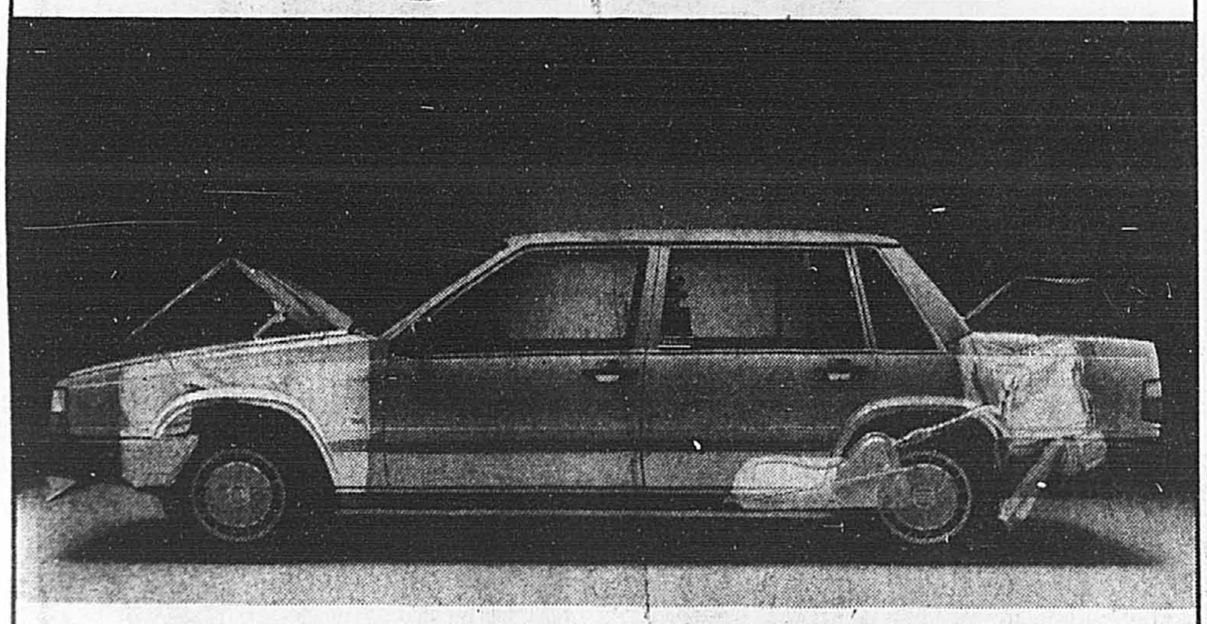

La Volvo 740 ne coûte que 28 695 $.* Une somme bien modique pour une voiture qui offre autant. Surtout au chapitre de la sécurité.

Une voiture aux nombreuses caractéristiques habituellement réservées aux automobiles coûtant des milliers de dollars de plus. Et tout cela avec la qualité et la durabilité que vous attendez d'une Volvo.

Venez voir la 740 aujourd'hui même. Vous économiserez à l'achat et sauverez peut-être encore plus à l'utilisation : votre vie.

VOLVO

*Le prix conseillé au détail pour la berline 740 inclut la boîte de vitesses automatique. Taxes, options et frais de préparation, de transport et d'enregistrement en sus. Sous réserve de modifications sans préavis. Les concessionnaires peuvent vendre moins cher.

Chambly
Fort Chambly Automobiles Inc.
830, boul Périgny
658-6623

Dollard-des-Ormeaux
Jacauto Ltée
3612, boul St-Jean
626-8120

Laval
Boulevard Saint-Martin Auto Inc.
1430, boul. Saint-Martin
667-4960

Montréal
Up-Town Automobiles Ltée
5055, rue Paré
737-6666

Ste-Agathe-des-Monts
Garage Franke Inc.
180, rue Principale
(819) 326-4775

St-Hyacinthe
Automobiles Chicoine Inc.
855, rue Johnson
771-2305

Saint-Hubert
Lemenn Automobile Ltée
3839, boul. Taschereau
678-1220

St-Jérôme
Autonor Inc.
2344, boul. Labelle
Lafontaine
436-8211

Saint-Léonard
John Scotti Auto Ltée
4330, rue Jarry est
725-9394

Douglas & Desjardins

GRANDE VENTE DE TAPIS

TAPIS de première qualité RÉDUITS JUSQU'AU PRIX COÛTANT

5 POUR 1

VOICI UNE OFFRE EXCEPTIONNELLE

1. TAPIS RÉSISTACHE certifié par Du Pont
2. UN SOUS-TAPIS de première qualité
3. UNE INSTALLATION professionnelle et garantie à vie
4. La TPS incluse
5. La TVQ incluse

TAPIS RÉSISTACHE CERTIFIÉ PAR DU PONT*

A) Protection antistatique garantie pour la vie du tapis
B) Résiste au feutrage et à l'écrasement

*Marque de certification de E.I. du Pont de Nemours and Company

25,99 $ v car.

VENEZ FÊTER AVEC NOUS

TAPIS «SAXONY»
• 100% en nylon certifié Du Pont
• Filament continu
11,99 $ v car.

TAPIS RÉSISTACHE CERTIFIÉ PAR DU PONT
TAPIS «VELOURS»
• Haute densité
• Très résistant
17,99 $ v car.

TAPIS RÉSISTACHE CERTIFIÉ PAR DU PONT
70%
ÉPARGNEZ JUSQU'À 70% SUR NOS BALANCES.
NOUS PAYONS LA TPS.

INSTALLATION PROFESSIONNELLE GARANTIE POUR LA VIE DU TAPIS

3 MOIS GRATUITS
Nous entreposons jusqu'à 3 mois sans frais supplémentaires

HEURES D'AFFAIRES :
Lun., mar. et mer. de 9 h à 18 h
Jeu. et ven. de 9 h à 21 h
Samedi de 9 h à 17 h

Douglas & Desjardins

MONTRÉAL
3856, CÔTE-VERTU
Ville St-Laurent
336-1234

BROSSARD
1875, PANAMA
BROSSARD
923-1234

LAVAL
420, BOUL. DES LAURENTIDES
Pont-Viau, Laval
668-4206

En affaires aux quatre coins du Québec.

Avec plus de 28 destinations aux quatre coins du Québec, avec plus de 600 vols par semaine et deux agents de bord pour chaque vol (soit deux fois plus que notre plus proche concurrent), Inter-Canadien offre à tous les voyageurs d'affaires les meilleures raisons du monde de se sentir vraiment en affaires. De plus, en choisissant Inter-Canadien, vous êtes assuré non seulement d'un service exceptionnel, mais aussi d'avoir accès au vaste réseau des Lignes aériennes Canadien International ainsi qu'à son programme de bonification pour grands voyageurs Canadien Plus. Une autre bonne raison de vous sentir en affaires.

Pour de plus amples renseignements sur nos horaires et destinations, consultez votre conseiller en voyages ou composez le (514) 636-3890 ou 1 800 361-0200.

Inter-Canadien
LE QUÉBEC EST EN AFFAIRES

LA TOUTE NOUVELLE TOYOTA CAMRY 1992. LA ROUTE NE SERA PLUS JAMAIS LA MÊME.

Voici une voiture qui changera votre façon de conduire.

Une voiture qui dominera la route…et retiendra l'attention de tous ceux qui la croisent.

Une voiture exceptionnellement performante.

Une voiture qui offre, en équipement standard, un coussin d'air du côté du conducteur comme système de retenue supplémentaire (S.R.S.) et offre aussi, en option, l'étonnant système A.B.S. (antiblocage des freins), pour ne nommer que deux des nombreuses caractéristiques de sécurité.

Une voiture si vaste, dû à un espace supplémentaire de 8,2 pieds cubes, qu'elle peut accueillir cinq adultes en tout confort.

Une voiture si supérieure qu'elle servira de référence à toutes les voitures de sa catégorie.

Voici la toute nouvelle Toyota Camry 1992.

Faites-en l'essai aujourd'hui et voyez par vous-même pourquoi la route ne sera plus jamais la même.

TOYOTA

Commanditaire officiel des équipes olympiques du Canada.

® Marque officielle © Association olympique canadienne 1967

Le CN lance le Train de papier

Ce nouveau service, spécialisé dans les transports à délais de livraison critiques de l'industrie des pâtes et papiers, marche déjà à plein régime.

Le **Train de papier** raccourcit les délais de livraison.

Nous **garantissons** la livraison au client pour le matin du second jour. Ce service quotidien, réservé à l'industrie papetière, relie directement les usines de papier de la région de Québec à un centre de distribution de Toronto.

Le **Train de papier** diminue les coûts.

Outre les atouts du transport ferroviaire sur de longs parcours, le Train de papier offre des taux concurrentiels pour la desserte Québec-Toronto de 800 km. Grâce à une méthode d'exploitation simplifiée, nous sommes plus efficaces et nos clients plus compétitifs.

Le **Train de papier** réduit les stocks.

En assurant un service rapide et fiable six jours sur sept, le Train de papier permet à nos clients de réduire leurs stocks. Les stocks de réapprovisionnement sont toujours à leur portée – ou en cours de route.

Réduisez vos coûts sans renoncer à un service de qualité! Découpez ces numéros de téléphone pour obtenir des renseignements supplémentaires sur le service du Train de papier du CN.

À Montréal et Toronto, téléphonez à Georges Gagnon au **(514) 399-4564**

Dans la région de Québec, téléphonez à Rolland Hamel au **(418) 691-2791**

CN

En constante évolution.

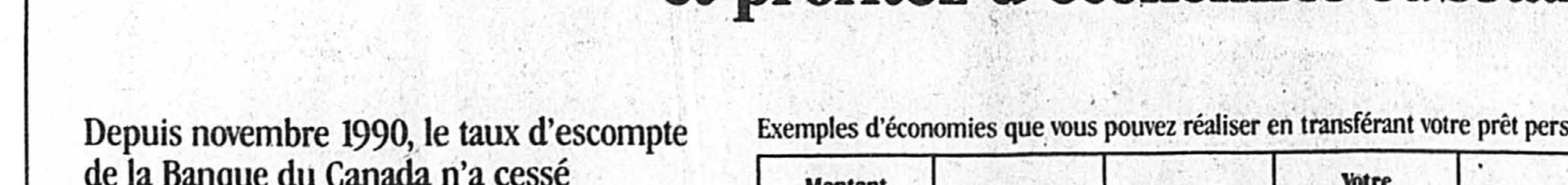

Le coroner chargé du dossier Lemay conteste une juridiction

■ Les avocats du coroner en chef du Québec et du coroner chargé du dossier du caporal Marcel Lemay contestent le droit de la Cour supérieure, chambre criminelle, de se prononcer sur la requête de la défense qui demande la suspension de l'enquête publique devant débuter le 22 octobre, au Palais de justice de Montréal.

Mes Jacques Bellemare et Michel Robert soutiennent que c'est à la chambre civile de la Cour supérieure de se prononcer sur la requête des avocats des Amérindiens qui doivent subir prochainement leur procès relativement aux incidents qui ont marqué Oka du 11 juillet au 26 septembre 1990. Mes Owen Young et Julio Peris veulent que l'enquête s'ouvre seulement après la fin du procès.

Les représentants des coroners Jean Grenier et Guy Gilbert allèguent que la Charte civile inférent leurs arguments.

Le juge Benjamin Greenberg, de la chambre criminelle de la Cour supérieure et chargé du procès de Ronald Cross, de Gordon Lazore et de Roger Lazore (aucun lien de parenté), fera connaître sa décision lundi prochain.

Pour sa part, le ministère public demande que, si jamais l'enquête du coroner se déroule durant le procès, il y ait une ordonnance complète de non publication, afin de ne pas nuire au déroulement des audiences qui auront lieu au Palais de justice de Saint-Jérôme.

Du champ de marijuana au tribunal de la Jeunesse

Presse Canadienne

DRUMMONDVILLE

■ Un adolescent de 17 ans a comparu au palais de justice de Drummondville, hier, devant la juge de paix Marie Laforce-Shooner sous l'accusation d'avoir eu en sa possession, pour fins de trafic, 30 000 plants de chanvre indien qui devaient rapporter trois millions en marijuana.

L'adolescent est soupçonné d'avoir surveillé les plantations de chanvre indien qui poussaient dans un champ de Saint-Guillaume, près de Drummondville, entre le 1er mai et le 20 septembre.

Après sa citation devant la juge de paix, le jeune homme a été remis en liberté avec promesse de comparaître devant le tribunal de la jeunesse le 2 octobre.

Selon l'enquête menée par la Sûreté du Québec, l'adolescent ne serait pas l'instigateur de cette impressionnante culture illégale. Il est fort possible que les présumés dirigeants de cette plantation, qui seraient des Montréalais, soient cités à comparaitre en justice à Drummondville ces prochains jours.

L'enquête dans cette opération d'envergure a été menée par la SQ de Sorel-Tracy, en collaboration avec une escouade spécialisée de Montréal.

POURQUOI TRAVERSER LES PONTS

LAREAU Jeep Eagle

LE SEUL CONCESSIONNAIRE JEEP EAGLE CENTRE VILLE

LIQUIDATION 1991

CHEROKEE SPORT 91	18 552 $	VISTA 91 4 PORTES	9 553 $
RABAIS LAREAU	- 500 $	RABAIS LAREAU	- 500 $
RABAIS CHRYSLER	-1 500 $	RABAIS CHRYSLER	- 750 $
	16 552 $*		8 303 $*

TAUX DE FINANCMENET À 7.9% / L'OFFRE SE TERMINE LE 30 SEPTEMBRE 91
*TAXES ET PRÉPARATION EN SUS

1824, RUE SAINTE-CATHERINE OUEST
937-7785 - 937-9551

1655302 923

RÉDUISEZ VOTRE TAUX DE PRÊT PERSONNEL!

Transférez vos prêts personnels au Trust Général et profitez d'économies substantielles.

Depuis novembre 1990, le taux d'escompte de la Banque du Canada n'a cessé de baisser, entraînant avec lui les taux d'intérêt des institutions financières.

Vous avez contracté un prêt personnel durant cette période, transférez-le au Trust Général. Nous réduirons sur-le-champ* votre taux d'intérêt au niveau du taux actuel et, du même coup, nous ajusterons le montant de vos mensualités à la baisse.

Venez nous voir, ou appelez-nous, il y va de votre intérêt.

*Sur approbation du crédit.

Exemples d'économies que vous pouvez réaliser en transférant votre prêt personnel.

Montant de votre emprunt en novembre 90	Votre taux en novembre 90*	Vos mensualités actuelles	Votre nouveau taux au Trust Général*	Vos nouvelles mensualités	Votre économie à partir d'octobre 91
20 000 $ sur 5 ans	15,50%	481,06 $	13,50%	463,17 $	894,50 $
15 000 $ sur 4 ans	15,50%	421,27 $	13,25%	407,40 $	527,07 $
10 000 $ sur 3 ans	15,50%	349,11 $	13,00%	340,00 $	236,86 $

*Exemples pour des prêts personnels à taux fixes.

Renseignez-vous sur nos prêts personnels à taux variables à compter de 10 ¾%, taux en date du 16 sept. 91.

TRUST GÉNÉRAL

Place du Carrefour, Laval, 682-3200
5995, boul. Gouin Ouest, Montréal, 745-1515
955, boul. St-Jean, Pointe-Claire, 694-5670
Centre Rockland, Ville Mont-Royal, 341-1414
1, avenue Vincent d'Indy, Outremont, 739-3265
1020, avenue Laurier Ouest, Outremont, 272-4777
Place Ville-Marie, Montréal, 871-7300
1100, rue University, Montréal, 871-7200
Placé d'Anjou, Anjou, 355-4780
Carrefour Angrignon, Lasalle, 366-0730
Place Portobello, Brossard, 466-2500
299, boul. Sir Wilfrid-Laurier, St-Lambert, 466-8666
521, rue St-Charles-Borromée Nord, Joliette, 752-0666
7272, boul. Maurice-Duplessis, Rivière-des-Prairies, 643-4040

Enquêtes policières: les tests génétiques prennent de l'importance

GEORGES LAMON

■ À la suite d'un crime, le policier ne peut plus s'en tenir à la simple déclaration d'un suspect ou d'un témoin. Il doit, de plus en plus, faire appel à des preuves techniques sophistiquées.

Depuis deux ans, les spécialistes du Laboratoire de police scientifique du Québec disposent d'un atout de taille dans leur arsenal de lutte contre le crime: la fiche génétique de chaque individu, en l'occurrence l'ADN (acides désoxyribonucléiques contenus dans les cellules du corps humain). En d'autres termes, selon François Julien, spécialiste de scènes de crime, il s'agit de la description employée pour identifier les individus de façon définitive. Méthode impartiale surtout, indépendante aussi de toute attache policière, puisque le Laboratoire de police scientifique relève du ministère de la Sécurité publique et n'est donc pas à la solde des corps policiers.

Ainsi, c'est à l'aide de l'ADN qu'on tentera d'établir la culpabilité d'André Trottier, un individu soupçonné d'avoir assassiné le 12 décembre 1990, la jeune policière de la CUM, Martine Auger.

C'est en 1978 qu'on a parlé pour la première fois de l'ADN au chapitre médical. Il faudra cependant attendre à 1987 pour que la police judiciaire commence à en parler et à l'utiliser.

Jusqu'ici, 24 cas permettant des tests d'ADN ont été soumis au laboratoire de police scientifique du Québec. De ce nombre, quatre cas ont fait l'objet de rapports devant les tribunaux, concernant plus particulièrement le meurtre de la policière Martine Auger. Précisons que, pour obtenir des résultats hors de tout doute, il faut faire quatre tests d'ADN, test dont le coût s'élève à environ 500 $ US par échantillon.

«Graduellement, on est en train de former des policiers pour qu'ils soient au courant de la structure, explique Léo Lavergne spécialiste en biologie moléculaire du Laboratoire de police scientifique du Québec, l'un des deux experts de l'ADN attachés à l'établissement, qui compte une soixantaine d'employés. Il faut que les policiers soient familiarisés à ces techniques.»

Son collègue François Julien, président de la Société canadienne des sciences judiciaires et organisateur de ce congrès, précise qu'il s'agit effectivement d'une approche d'équipe très importante à ses yeux. «Pour nous, c'est de l'or», note-t-il.

L'ADN est au nombre des sujets (toxicologie, balistique, explosifs, incendie criminel) qui seront traités par les quelque 500 participants à la 38e réunion annuelle de la Société canadienne des sciences judiciaires (SCSJ), conjointement avec le SOFT (Society of forensic toxicologists) et l'IAPAB (International Association of blood Stain Pattern Analysts).

Au cours des cinq jours (jusqu'au 27 septembre) que durera cette réunion, des spécialistes, surtout nord-américains et européens des sciences judiciaires, mettront en commun leurs travaux et leurs recherches pour en arriver aux «Sciences sans frontières», thème de cette réunion.

Ce n'est pas une coïncidence si cette réunion se déroule à Montréal. En effet c'est à partir de Montréal en 1915 que la police scientifique a commencé à essaimer en Amérique du Nord grâce au Dr Wilfrid Derome, qui avait été chargé de mettre sur pied un laboratoire destiné à pratiquer des autopsies dans les cas de mort suspecte. Même J. Edgar Hoover, l'ancien directeur du FBI, était venu à Montréal s'inspirer de ces techniques pour créer un laboratoire scientifique au FBI. La Gendarmerie royale du Canada s'y est aussi référée pour fonder son laboratoire à Regina.

ARGENT DISPONIBLE
Problèmes de liquidités, d'expansion?
Compagnies établies seulement.
Finance Rapide Cie Ltée
342-4488

3 000 POINTS OFFERTS, CETTE SEMAINE, DANS LA PRESSE.
Si vous êtes membre du CLUB, entrez le code suivant
6471075
Sinon, composez: à Montréal le 251-8688 ou sans frais le 1 800 563-8688
CLUB Multi points
La Presse
LIRE LA PRESSE N'A JAMAIS ÉTÉ AUSSI EXCITANT!
Il est strictement interdit de reproduire (par tout moyen) les codes du CLUB MULTI-POINTS. Seules les partenaires autorisés peuvent les reproduire. Les contrevenants seront poursuivis.
© 1991 Club Multi-Points Ltée «Tous droits réservés»

S.C.I.B. '91
Salon Canadien de l'Informatique Bureautique
LES 24-25-26 SEPTEMBRE 1991
Plus de 18 000 professionnels et gens d'affaires ont visité le Salon Canadien de l'Informatique/Bureautique en 1990 à la recherche de solutions pour leurs divers problèmes d'affaires. Ils ont trouvé réponses à leurs questions. Cette année, assurez-vous d'être parmi ce groupe!
SYSTÈMES
S.C.I.B. '91 est l'événement informatique de Montréal. Comme visiteur, vous avez l'opportunité de voir les plus récents systèmes, logiciels et solutions de plus de 200 exposants, du Canada et des États-Unis.
LOGICIELS
Visitez la section spéciale du S.C.I.B., le "Pavillon du Logiciel", maintenant à sa quatrième année et présentant plus de 50 exposants!
SOLUTIONS
Ne manquez pas le "Centre des conférences" et le "Théâtre du logiciel". Plus de 30 conférences et démonstrations gratuites seront accessibles à tous les visiteurs du salon.
DATES ET HEURES DU SALON
MARDI, 24 SEPTEMBRE 11H00 - 18H00
MERCREDI, 25 SEPTEMBRE 11H00 - 20H00
JEUDI, 26 SEPTEMBRE 11H00 - 18H00
Important: l'admission au salon est réservée aux professionnels et aux gens d'affaires âgés de 18 ans et plus.
S.C.I.B. '91
Les 24-25-26 septembre
Palais des Congrès de Montréal
Pour plus d'informations sur le salon, les exposants et les conférences, appelez la ligne Info-SCIB: 270-5481
ITCS LES EXPOSITIONS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES INC.

L'ex-directeur de Mount Cashel à son procès

Presse Canadienne

SAINT-JEAN, Terre-Neuve

■ Le procès de l'ex-directeur général de l'orphelinat Mount Cashel, Douglas Kenny, s'est ouvert hier. Celui-ci devra répondre à neuf accusations d'attentat à la pudeur, trois de grossière indécence et deux d'agression causant des blessures.

Ces actes auraient été commis à l'endroit de dix jeunes garçons de l'orphelinat de Saint-Jean (Terre-Neuve) entre 1971 et 1976.

L'avocat de la défense a tenté de faire casser les accusations ou de tenir le procès ailleurs. Selon lui, son client ne peut subir un procès équitable car il s'est écoulé une trop longue période de temps avant que ne soient portées des accusations et parce qu'il sera difficile de trouver des jurés impartiaux, surtout à Saint-Jean, à cause de la publicité entourant toute cette affaire.

Le juge Leo Barry a rejeté les arguments de la défense. Celle-ci a donc demandé un procès devant juge seulement. Le procès devrait duré environ quatre semaines.

Douglas Kenny, âgé de 50 ans, est le sixième membre de la communauté des Christian Brothers à être traduit en justice pour répondre à des accusations d'agressions sexuelles ou physiques commises à l'endroit de jeunes garçons de l'orphelinat Mount Cashel, au cours des années 70. Deux autres personnes devraient comparaître ultérieurement relativement à cette affaire.

Cinq personnes ont déjà été condamnées à des peines d'un à 12 ans de prison.

Nouveaux logements pour les clochards

■ La SHDM (Société d'habitation et de développement de Montréal) vient de terminer la rénovation d'un immeuble situé coin Saint-Denis et La Gauchetière. Cet immeuble est une maison de chambres, achetée par la SHDM en décembre 1989 pour 800 000 $ et rénovée en dix mois au coût de 22 000 $ par unité de logement. Les anciens locataires y ont été relogés à 90 p. cent, au coût de 237 $ par mois. Des négociations sont actuellement en cours avec la Maison du Père et l'Accueil Bonneau en vue d'une entente par laquelle la gestion de cette maison de chambres et l'encadrement de ses locataires sera confiée à ces deux organismes.

C'EST LE GRAND
Blues DU Jamais Vu
chez Mazda
Jusqu'à 1000 $ en accessoires optionnels ou remise équivalente:*
Dès aujourd'hui, à l'achat de toute Mazda 1991 en super liquidation, faites votre choix et obtenez jusqu'à 1000 $ en accessoires optionnels. Ou recevez une remise équivalente. De plus, profitez de l'une des meilleures garanties «gamme complète» de l'industrie. Et n'oubliez pas notre *Programme de protection prolongée* aussi offert. Parlez-en à votre concessionnaire. Chez Mazda, vous n'avez que l'embarras du choix... c'est le «Blues du jamais vu».
COURSE D'ENDURANCE LES 24 HEURES DU MANS
LE MANS 1991
MAZDA GAGNANT 1991 DE L'ÉPREUVE LES 24 HEURES DU MANS.
323 PROTEGÉ 626 MX-6 MPV B2200
*Offerts à l'achat des modèles 1991 encore en stock chez le concessionnaire après le 6 septembre 1991. Frais de transport, de préparation, de livraison, de TPS et de taxes provinciales en sus. Cette offre, en vigueur pour un temps limité et jusqu'à épuisement des stocks, ne peut être combinée à aucune autre. Détails chez votre concessionnaire.
mazda
Je me sens bien.
Albi Automobiles Ltée, 3300, boul. Ste-Marie, Mascouche, 474-2481/2
Lachine Mazda, 2895, rue Notre-Dame, Lachine, 637-1153
Jacauto Lavaltrie, 651, rue Notre-Dame, Lavaltrie, 392-9227
Mazda Valleyfield, 3333, Mgr. Langlois, Valleyfield, 377-5533
Mazda de Blainville, 738, Boulevard Labelle, Blainville, 437-8000
Gareau Mazda, 10175, rue Papineau, 381-3987
Avo Auto Inc., 4815, Buchan, 737-7373
Les Automobiles Daniel Blanchette Inc., 2305, Rte. Marie Victorin, Tracey, 743-1211
Biondin Automobiles Ltée, 6404, boul. Henri-Bourassa Est, 324-9100
Delisle Auto Ltée, 2815, rue Sherbrooke Est, 523-1122
Mazda Gabriel, 5333, St-Jacques Ouest, 484-7777
Quintin Automobile Inc., 490, rue Jacques Cartier Sud, St. Jean, 346-9445 658-9042
Mazda 2-20, 1, boul. Don Quichotte, Ile Perrot, 453-7220
Le Domaine de L'Auto P.A.T. Ltée, 12210, Sherbrooke Est, Point-aux-Trembles, 645-1694
Fort Chambly Automobiles (1979) Inc., 830, boul. Périgny, Chambly, 658-6623
Garage Blanchette Inc., 900, rue St-Laurent Ouest, Longueuil, 677-6347
Armand Quérin Automobiles Ltée, 1530, Chomedy Blvd., Laval, 688-4787
Jacauto Ltée, 3612, boul. St-Jean, Dollard-des-Ormeaux, 626-8120
St-Constant Auto Ltée, 48, rue St-Pierre, St-Constant, 632-0700
Ami Auto Inc., 276, boul. d'Anjou, Châteauguay, 692-9600
Mazda Drummondville, 1325, boul. St-Joseph, Drummondville, 477-5566
Autonor Inc., 2344, Labelle, Lafontaine, 436-8211
Mazda Casavant, 3190, Cusson, St-Hyacinthe, 774-1345
Faberville Auto Inc., 4010, boul. Dagenais, Laval, 622-3434
Lacroix Automobile Ltée, 990, Route #117, Val-David, 322-3937
Mazda Joliette, 560, Route 131, 752-1212

Montréal doit favoriser la revanche des cerveaux pour assurer son avenir

«La révolution industrielle que nous vivons est celle des cerveaux», selon un universitaire

CAROLE THIBAUDEAU

■ Après avoir été au service de la religion, dans ses débuts au Moyen-Age, puis de l'État, l'Université est maintenant au service de la ville, estiment les observateurs.

De plus en plus, les universités soutiennent de leurs recherches les entreprises qui luttent pour imposer leur supériorité mondiale dans tel ou tel domaine. Et cette lutte se livre non pas entre les pays, mais entre les régions et entre les grandes villes.

Comme l'explique M. Jean-Louis Fortin, directeur du bureau de liaison entreprises-Université à l'Université de Montréal, le développement économique se joue maintenant au niveau de la région et non plus à celui de l'état.

M. Fortin préside le onzième colloque international du IACHEI (Association internationale des consultants des institutions d'enseignement supérieur). Cette association, qui oeuvre depuis les débuts dans le transfert du savoir technologique aux entreprises, tient actuellement ses assises à Montréal, sous le thème «Technologie et grandes villes».

La nécessité d'exceller sur la scène mondiale a donné naissance à de nouveaux types d'alliance, explique M. Fortin. Par exemple, en France, la ville de Montpellier unit ses efforts à celle de Barcelone, en Espagne, afin de concurrencer Paris comme ville de la biotechnologie.

«La révolution industrielle que nous vivons est celle des cerveaux, reprend M. Fortin. Le pouvoir appartient non pas à celui qui possède la terre mais bien à celui qui possède le savoir.»

Pour que Montréal demeure une grande ville sur le plan industriel, il faut qu'elle concentre ses efforts dans les quatre domaines où elle excelle: l'aérospatiale, les télécommunications, la microélectronique et les biotechnologies, estime le président du colloque. «Dans ces quatre domaines, Montréal soutient très bien la compétition internationale», explique M. Fortin.

Cette révolution industrielle du savoir technologique colore également l'intégration des pays d'Europe de l'Est au monde capitaliste. Sans beaucoup d'argent pour la recherche, les pays de l'Est ont dans de nombreux domaines développé plus que les occidentaux le savoir théorique: mathématiques, aérospatiale, biologie moléculaire, autant de secteurs où l'échange soviétique-occident est profitable.

Un des conférenciers du colloque, M. Olav Aarna, recteur de l'Université Tallin, en Estonie, estime que l'Estonie subira inévitablement un exode des cerveaux au cours des prochaines années.

«Nous envoyons des jeunes acquérir des compétences en Europe et en Amérique, et il est normal que plusieurs d'entre eux ne souhaitent pas revenir, affirme M. Aarna. Mais j'ai confiance que beaucoup de jeunes scientifiques seront intéressés à travailler dans leur pays d'origine.»

Les forces de l'Estonie sont l'hydroélectricité et l'informatique. M. Aarna compte prendre contact au Québec avec quelques organismes avec lesquels son pays pourait ménager des échanges.

Actuellement, les meilleurs scientifiques des pays de l'Est appartiennent à l'Académie des sciences, une institution d'État de l'ancienne URSS. Peu à peu, ces scientifiques seront en partie absorbés par les universités des différentes républiques, explique M. Aarna.

Resserrer l'accès trop facile à l'enseignement supérieur

Presse Canadienne

OTTAWA

■ Le Canada ne peut se permettre de maintenir un accès facile aux cycles universitaires supérieurs alors que son économie est en train de plonger vers un état rappelant l'époque semi-industrielle, a affirmé hier Mme Janet Halliwell, présidente du Conseil des sciences du Canada.

Environ la moitié des ingénieurs diplômés au Canada ces dernières années ne travaillent pas dans le secteur d'activité dans lequel ils ont étudié, a poursuivi Mme Halliwell, qui s'adressait à l'Association canadienne en gestion de la recherche.

À cause du peu de recherche et de développement qui se fait au Canada, le talent de plusieurs personnes très éduquées sera gaspillé, a-t-elle soutenu.

«Nous ne pouvons tout simplement plus nous permettre les lourdes pertes qu'impliquent le maintien de l'accès facile au système d'éducation supérieure, a-t-elle poursuivi. À quelle autre conclusion peut-on arriver quand on se rend compte qu'environ la moitié des ingénieurs que nous avons formés n'ont jamais pratiqué le génie!»

Mme Halliwell a toutefois précisé qu'elle ne plaidait pas en faveur de coupures dans la formation de personnes hautement qualifiées, mais qu'il devait y avoir davantage d'accent sur l'amélioration des perspectives de carrière en sciences et en technologie.

Parmi les Canadiens diplômés en chimie en 1986, 26 p. cent étaient employés comme chimistes deux ans plus tard, a-t-elle souligné. Mais parmi ceux qui ont reçu un diplôme en génie chimique, à peine 17 p. cent travaillaient dans leur champ d'activité.

La vision des choses mise de l'avant par Mme Halliwell va à l'encontre des récentes prédictions voulant qu'une diminution du taux de natalité et une baisse du nombre d'inscriptions en sciences et en génie produiront une grave pénurie de scientifiques et d'ingénieurs au Canada.

«Nous avons, au Canada, créé ce qui peut être considéré comme le système universitaire le plus facile d'accès. Ce qui aurait été valable si, en même temps, nous avions instauré une demande pour le *produit* (de ce système)», a-t-elle souligné.

Des statues de Lénine aux enchères?

Agence France-Presse

LONDRES

■ Le marchand d'art Christie's a été approché «discrètement» par les autorités d'une ville soviétique pour tenter de mettre en vente aux enchères deux statues de Lénine. Les négociations achoppent sur la valeur de ces statues. «En outre, le prix du transport risque d'être un obstacle pour une éventuelle transaction», indique Christie's.

Lettre ouverte à tous les Canadiens.

mardi, 24 septembre 1991

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Aujourd'hui à la Chambre des communes, le Premier ministre présentera des propositions en vue du renouvellement de la fédération canadienne.

Ces propositions ne sont ni immuables ni définitives. Elles constituent une base de discussion. Nous vous encourageons à les débattre vigoureusement et ouvertement et à nous dire comment elles pourraient être améliorées pour que chaque Canadien se sente bienvenu, compris et respecté dans son propre pays.

Un comité mixte spécial de la Chambre des communes et du Sénat recueillera vos opinions sur ces propositions. Je vous invite vivement à participer à ses travaux. Vous aurez ainsi l'occasion de façonner le genre de Canada qui peut le mieux servir les intérêts de ses citoyens, aujourd'hui et dans les années à venir.

Le renouvellement du partenariat canadien ne se fera pas sans difficultés. Le Canada a vu le jour et a grandi parce que les générations qui nous ont précédés ont compris que l'unité est la clé de la prospérité et que les fondements de l'unité sont la tolérance, l'esprit de compromis et la bonne volonté.

Dans les moments difficiles, ces qualités font souvent défaut, alors que c'est là qu'on en a le plus besoin.

Les Canadiens et Canadiennes ont aujourd'hui plus que jamais la chance de se bâtir un pays dans lequel ils se sentiront tous chez eux. Nous avons ensemble l'occasion de solidifier les bases de notre pays afin de le rendre plus prospère et plus sensible aux aspirations de tous ses citoyens.

Je vous exhorte tous et toutes à participer au renouvellement du Canada. C'est l'avenir de notre pays qui est en jeu.

Le très honorable Joe Clark,
Président du Conseil privé et
ministre responsable des
Affaires constitutionnelles

Canada

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

Comprendre et intervenir

CERTIFICAT EN TOXICOMANIES

Obtenez les connaissances pour identifier les problèmes liés à l'usage de l'alcool et aux autres drogues.

Développez les habiletés nécessaires pour intervenir auprès des toxicomanes.

DATE LIMITE D'ADMISSION :
LE 1er NOVEMBRE 1991

Renseignements :
3744, rue Jean-Brillant, 3e étage (514) 343-6090
Métro Côte-des-Neiges 1-800-363-8876

(FEP0010)

APPRENDRE *POUR AGIR*

QUE VOUS SOYEZ REBELLES OU ROMANTIQUES...

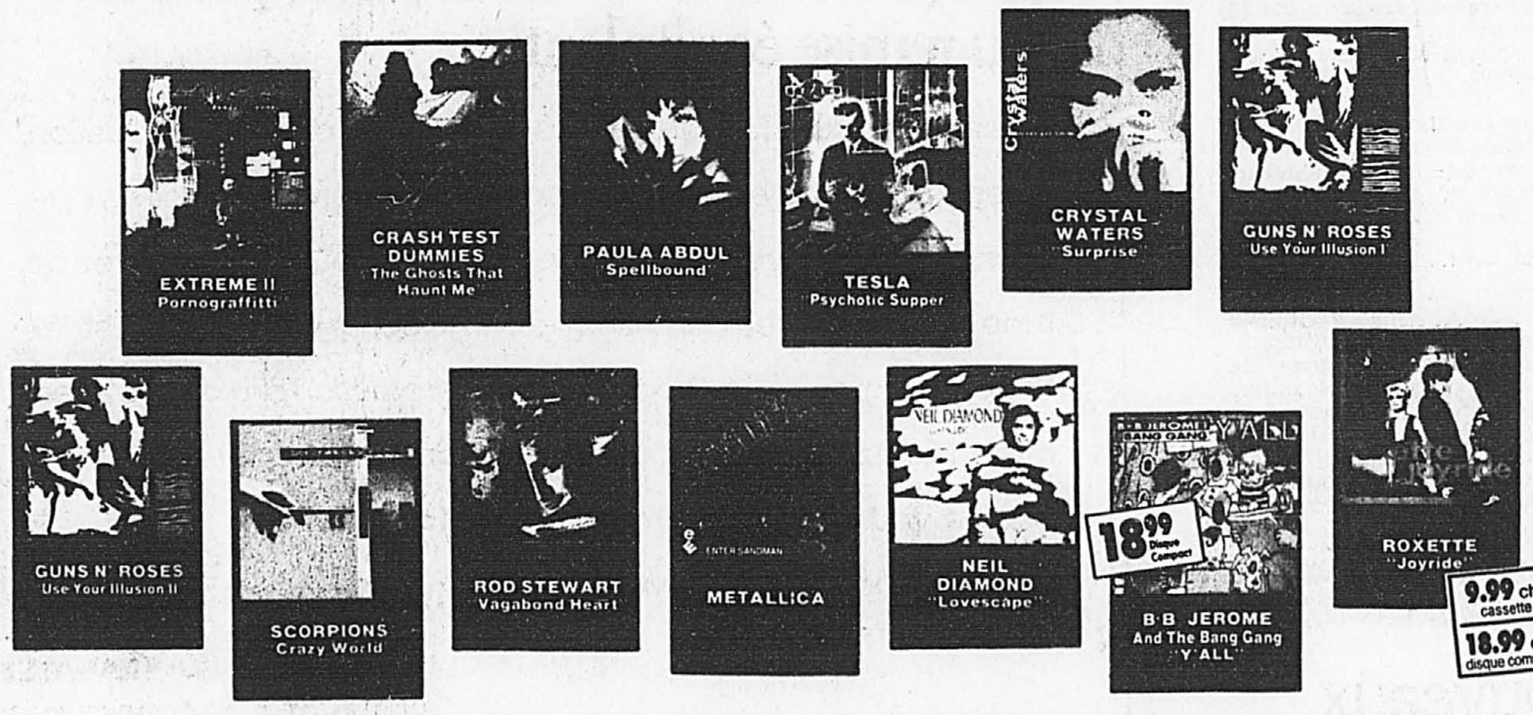

SEARS A TOUT UN CHOIX !

10.99 ch. cassette **19.99 ch. disque compact**

PRIX DE RÉCLAME EN VIGUEUR JUSQU'AU SAMEDI 5 OCTOBRE 1991, SAUF AVIS CONTRAIRE DANS LA LIMITE DES STOCKS DISPONIBLES

POUR MIEUX VOUS SERVIR! MAINTENANT OUVERT LE MERCREDI SOIR JUSQU'À 21 H

SEARS

vous en avez pour votre argent... et plus

SATISFACTION OU REMBOURSEMENT
SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ DANS TOUT LE CANADA
LA CARTE DE CRÉDIT NO 1 DES MAGASINS À RAYONS AU CANADA
LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE DIEHARD, CRAFTSMAN

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. **Région de Montréal:** Anjou: 353-7770, Brossard: 465-1000, LaSalle: 364-7310, Laval: 682-1200, St-Bruno: 441-6603, Ville St-Laurent: 335-7770. **Région de Québec:** Québec: 529-9861, Lévis: 833-4711, Ste-Foy: 658-2121. St-Jean: 349-2651. St-Jérôme: 432-2110. Copyright Canada, 1991, Sears Canada Inc.

Tous les articles ou dimensions annoncés dans cette page n'ont pas été offerts dans tous les magasins Sears.

La police avait déjà saisi l'arme de l'auteur du drame de Saint-Étienne-de-Lauzon

Presse Canadienne

SAINT-ÉTIENNE-DE-LAUZON

■ L'atmosphère entre Francine Gouin, abattue dimanche à Saint-Étienne-de-Lauzon par son ex-mari, Grégoire Foy, qui s'est suicidé par la suite, dans la région de Thetford Mines, avait déjà été sérieusement perturbée; elle avait donné lieu, au printemps 1990, à une plainte à la Sûreté du Québec, à la suite de laquelle l'homme s'était fait saisir ses armes à feu.

Selon les informations fournies par la SQ, Mme Gouin avait appelé elle-même les agents du poste de Laurier-Station, le 1er avril 1990, pour leur signaler que son conjoint menaçait de s'en prendre à ses deux enfants et de s'enlever la vie.

«Nos agents avaient rencontré la plaignante, son conjoint et un ou deux voisins. Les démarches au point de vue juridique n'avaient par permis de retenir quelque accusation contre l'individu», a expliqué, hier, l'agent Camille Gagnon, du service des affaires des affaires pubiiques de la SQ pour le grand district de Québec.

Toutefois, à la suite de cette intervention, Grégoire Foy s'était vu retirer ses armes à feu dont une carabine de calibre .410.

Depuis que la victime a déménagé, il y a environ un an, à Saint-Étienne-de-Lauzon, près de Québec, aucune autre plainte n'a été adressée à la police.

L'agent Gagnon affirme que la SQ a la nette impression d'avoir fait son devoir.

Invitée pour sa part à élaborer sur la situation du couple, l'avocate qui a représenté Mme Gouin lors de ses démarches pour obtenir le divorce, Me Marie-Esther Gaudreault, s'est refusé à tout commentaire.

«C'était une cliente et une amie. Elle n'apprécierait pas que je vous parle de cela», a expliqué Me Gaudreault.

Les deux enfants, Marie-Pierre et Christine Foy, ont été prises en charge par des voisins dans les instants qui ont suivi le meurtre.

Par la suite, le frère de la victime serait passé les prendre.

Mort dans son chalet

Mme Gouin a été abattue par son ex-conjoint d'une balle en pleine tête, dimanche après-midi, devant la plus vieille de ses filles. Après le coup de feu, cette dernière, complètement affolée, s'est précipitée chez un voisin pour chercher de l'aide.

Après le meurtre, Grégoire Guy s'est dirigé vers un chalet lui appartenant sur le chemin Magwood, à Kinnear's Mills, près de Thetford Mines. Il a lui-même mis le feu au chalet dans lequel il a péri. Lorsque les pompiers volontaires de Saint-Jacques-de-Leeds sont arrivés sur place, le chalet était complètement en flammes. «On nous a averti qu'il y avait probablement quelqu'un à l'intérieur, mais il n'y avait aucune possibilité d'y pénétrer», a expliqué le chef Roger Nadeau.

Quelques minutes après avoir éteint le brasier, le cadavre calciné de Foy a été retrouvé dans les décombres. Il n'a été transporté à la morgue de Québec qu'hier matin.

Une vingtaine de juges responsables de 80 pour cent des retards judiciaires

Le Barreau de Montréal exige le rappel à l'ordre de ces magistrats

■ La lenteur chronique avec laquelle les tribunaux rendent la justice au Québec est le fait d'une vingtaine de juges irréductibles, responsables de 80 pour cent environ des délibérés de plus de six mois. Devant cette situation, le Barreau de Montréal exige la mise au pas, par la voie légale, de ces magistrats, qu'il accuse de se rendre coupables de déni de justice.

Le quotidien *Le Devoir* précise qu'un comité du Barreau, avec la collaboration du juge Alan B. Gold, de la Cour supérieure et du juge en chef Albert Gobeil, de la Cour du Québec, se penche depuis octobre 1990 sur ce problème.

Grâce aux listes des causes civiles en délibéré, le comité a pu identifier les juges du district de Montréal de la Cour du Québec qui font trainer leurs dossiers depuis plus de cent jours, et depuis plus de 180 jours pour les juges des districts de la Cour supérieure relevant de la Cour d'appel siégeant à Montréal.

Ce tour d'horizon a permis d'établir qu'au cours des quatre mois analysés entre juin 1990 et mars 1991, 32 pour cent des cent juges de la Cour supérieure ont mis plus de six mois pour rendre leurs décisions. De plus, huit de ces juges étaient à eux seuls responsables, en avril 1991, de 84 pour cent des longs délibérés.

Le rapport final du comité note que la situation, au lieu de s'améliorer, semble au contraire empirer. Des moyennes de 19 mois, deux ans, voire trois ans observées chez certains juges constituent de graves injustices selon le comité, qui réclame des solutions «draconiennes».

«Nous devons constater qu'il s'agit d'une minorité, mais cette minorité cause un grave tort à tout le système judiciaire», affirme Me Arclen Blakely, membre du comité et ex-bâtonnier du Barreau de Montréal.

Si l'état de santé est à la source des retards de certains, note enfin le comité, dont les conclusions ont reçu l'aval du Barreau de Montréal, les retards chroniques à rendre jugement ne peuvent souvent s'expliquer que par des traits de caractère personnels, par des méthodes de travail inacceptables ou par l'inaptitude.

Les Brésiliennes en ont assez!

Associated Press

RIO DE JANEIRO

■ Les féministes brésiliennes ne décolèrent plus depuis qu'un homme a été acquitté — pour la deuxième fois — après avoir invoqué la légitime défense pour défendre son honneur blessé dans le meurtre de sa femme et de son amant.

Depuis une quinzaine d'années, les féministes se battent contre cette stratégie de défense, en affirmant qu'elle ne fait que perpétuer les violences dont sont victimes les Brésiliennes.

BOSTON à l'Action de Grâces
Du 11 au 14 octobre
PAR AUTOCAR
Visite des musées, Jardin botanique, Aquarium et tour de ville, hébergement 3 soirs consécutifs.
Communiquez avec:
GROUPE NATURE ET PATRIMOINE
681-1303
Vacances-Familles Inc. (détenteur du permis)

POMPES à CHALEUR
à partir de 1 795 $
Achetez directement du manufacturier
Livraison gratuite
Garantie de 5 ans du manufacturier
1 800 668-4379
R0000003-000

RECHERCHONS
BIJOUX, DIAMANTS
BIJOUX: OR, PLATINE, PERLES, CAMÉES, MÉDAILLES, MONNAIES DE COLLECTION, OBJETS EN ARGENT
MONTRES DE PRESTIGE: ROLEX, CARTIER, PATEK PHILIPPE, VACHERON CONSTANTIN
Thompson & Whetstone INC.
1117, RUE SAINTE-CATHERINE OUEST, BUREAU 900
(métro Peel) 289-1994 ou 289-9761

3 000 $ DE SUBVENTION*
THERMOPOMPE
LES MEILLEURS PRIX À MONTRÉAL
CARRIER 2 TONNES, AUX. 3 995$ INSTALLATION COMPLÈTE
*OBTENEZ JUSQU'À 3 000 $ DE SUBVENTION D'HYDRO-QUÉBEC AVEC L'INSTALLATION D'UNE FOURNAISE ET D'UNE THERMOPOMPE
■ LENNOX ■ CARRIER ■ RHEEM ■ YORK ■ ARMSTRONG ■ MITSUBISHI
POUR DÉTAILS, APPELEZ LE SEUL CENTRE DE LA THERMOPOMPE OU VOUS OBTENEZ DES PRIX D'ESCOMPTE A MONTREAL.
ECONO TECH TÉL.: 733-1414

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente
Traduire : un art... une profession
CERTIFICATS DE TRADUCTION I ET II
Deux programmes de formation professionnelle qui vous permettent d'acquérir des connaissances et des habitudes de travail dans différents domaines de cette discipline.
Ces deux certificats sont intégrables au Baccalauréat spécialisé offert par le Département de linguistique et philologie.
DATE LIMITE D'ADMISSION : LE 1er NOVEMBRE 1991
Renseignements :
3744, rue Jean-Brillant, 3e étage
(514) 343-6090
1-800-363-8876
(FEP0008A)
APPRENDRE POUR AGIR

IL Y A CETTE MACHINE... SES BESOINS, SA GÉNÉROSITÉ, SON IMPULSION... ET IL Y A L'ESPRIT BMW : CETTE VOLONTÉ PERSISTANTE DE RÉALISER DES VOITURES ENCORE PLUS GÉNIALES À CONDUIRE.
LA NOUVELLE BMW 325i... PLUS PERFECTIONNÉE, PLUS LONGUE, PLUS LARGE, PLUS SILENCIEUSE, PLUS RAPIDE, PLUS AÉRODYNAMIQUE, PLUS SÉCURITAIRE, PLUS MANIABLE. TOUT À FAIT ÉQUILIBRÉE ET PLUS HUMAINE.
LA NOUVELLE 325i : L'ESPRIT ET LA MATIÈRE.
Liste des concessionnaires BMW autorisés : MONTRÉAL Automobiles Canbec (514) 731-7871 LAVAL Boulevard St-Martin Auto (514) 667-4343 KIRKLAND BMW Kirkland (514) 695-6662 BROSSARD Park Avenue BMW (514) 445-4555 QUÉBEC Automobiles Jalbert (418) 687-4840 ROCK FOREST Suprem Automobile (819) 821-9272 TROIS-RIVIÈRES Automobiles Vieilles Forges (819) 373-2355
LE PLAISIR DE CONDUIRE
Pour obtenir tous les renseignements sur la gamme complète des modèles BMW 1991, contactez le concessionnaire BMW le plus près de chez vous ou postez votre carte d'affaires à : Service marketing, BMW Canada Inc., 920 Champlain Court, Whitby, Ontario L1N 6K9. Ou composez sans frais le 1 800 667-6679

GRAND SOLDE DE BLANC
«RENTRÉE DES CLASSIQUES»

JUSQU'À **60%** DE RABAIS

LITERIE
CLASSIQUES

ÉDREDONS POUR BÉBÉS
50% de rabais
Choix de **30** modèles à compter de **24,95 $** jusqu'à épuisement des stocks.
Meubles au plus bas prix garanti.

LITS EN FER ET LAITON MASSIF
Jusqu'à **50%** de rabais
Toutes dernières créations de J.B. Ross, Victorian Brass et Amisco.

Sealy POSTUREPEDIC

	Ensemble
Ens. jumeau	299 $
Ens. double	349 $
Ens. «Queen»	429 $
Ens. «King»	599 $

SIMMONS Beautyrest

	Ensemble
Ens. jumeau	499 $
Ens. double	599 $
Ens. «Queen»	649 $
Ens. «King»	849 $

MATELAS SEALY à partir de 99 $
MATELAS SIMMONS à partir de 149 $
MATELAS SEALY POSTUREPEDIC à partir de 179 $
MATELAS SIMMONS BEAUTYREST à partir de 299 $

LES ENSEMBLES SEALY POSTUREPEDIC ET SIMMONS BEAUTYREST COMPRENNENT LE MATELAS, LE SOMMIER, LE CADRE DE LIT ET LA LIVRAISON GRATUITE

30 JOURS D'ESSAI
SATISFACTION GARANTIE OU REMBOURSEMENT

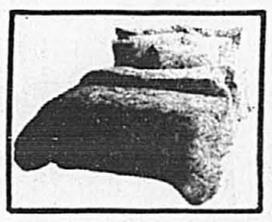

DOUILLETTES
et couvre-lits géants réversibles, dim. au choix: jumeau, double, «Queen».
29,95 $

ENSEMBLES DE DRAPS EN PERCALE DE MARQUES AMÉRICAINES

JUMEAU..... 19,95 $
DOUBLE..... 29,95 $
«QUEEN»..... 39,95 $
«KING»..... 49,95 $

DUVETS
JUMEAU 79,95 $
DOUBLE 109,95 $
«QUEEN» 129,95 $
«KING» 159,95 $

TABLE ET SALLE DE BAINS
CLASSIQUES

NAPPES Visa

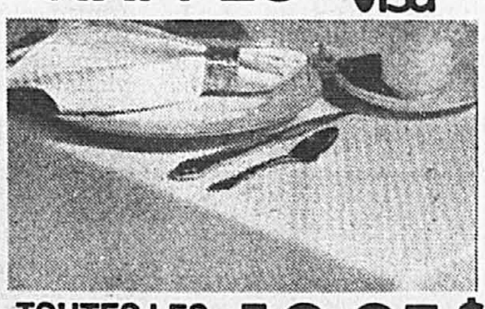

TOUTES LES GRANDEURS **19,95 $**

NAPPES
SÉLECTION DE **6** STYLES
60% DE RABAIS

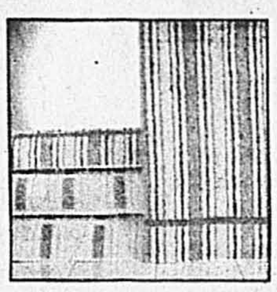

MARTEX
60% DE RABAIS SUR SERVIETTES
Draps de bain / Serviette de plage. Motifs rayés et tons unis variés.
36 po × 64 po
Ord. 40 $
PRIX DE SOLDE **15,95 $**

CANNON
Serviette de bain «Radiance»
50% DE RABAIS

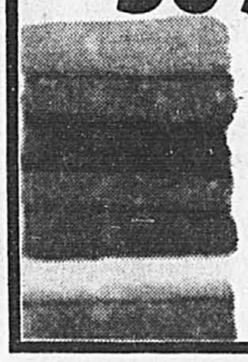

Ord. 12 $
PRIX DE SOLDE
5,95 $

50% DE RABAIS
SUR SERVIETTES DE DESIGNERS
connus comprenant: Descamps, Collier Campbell, Louis Nichole et autres.

PORCELAINE, CRISTAL ET CADEAUX
CLASSIQUES

ÉCONOMISEZ JUSQU'À 60%
ROYAL DOULTON - ROYAL ALBERT - WEDGWOOD - NORITAKE - VILLEROY & BOCH - PARAGON HUTCHENREUTHER ET BIEN D'AUTRES.

TOWLE
SOLDE DU MANUFACTURIER

		Ord.	PRIX DE SOLDE
A	Rose Cascade Ens. 20 pces (service pour 4)	175 $	49,95 $
B	Snowflake Ens. 20 pces (service pour 4)	240 $	59,95 $
C	Crosslines Ens. 20 pces (service pour 4)	275 $	99,95 $
D	Classic Plume Ens. 40 pces en plaqué argent (service pour 8)	400 $	99,95 $

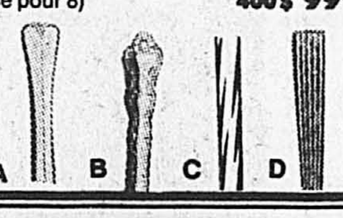

SOLDE DU MANUFACTURIER
MIKASA

Vases en cristal Rosaline de MIKASA
de couleurs et styles variés.
18 cm à 26 cm
Ord. 41 $ à 67 $
PRIX DE SOLDE **15,99 $ à 24,99 $**

ACHAT SPÉCIAL

Service à café / thé 4 pièces
(plateau inclus)
ÉCONOMISEZ 60%
Ord. 133 $
PRIX DE SOLDE **49,99 $**

Royal Doulton
Dès maintenant, ÉPARGNEZ **45%** sur les motifs Royal Doulton les plus recherchés

	Rég.	MAINTENANT
Service 5 pces en porcelaine Windermere	62,50	34,37
Fine porcelaine Monaco	275,00	151,25
Fine porcelaine Albany	184,50	101,47
Fine porcelaine Regalia	187,50	103,12

OFFRE INCROYABLE!

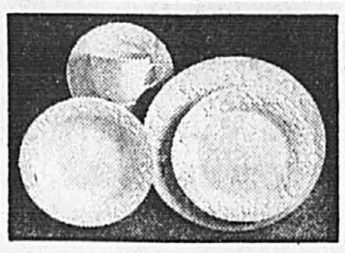

Service à dîner 20 pces
(pour 4 personnes)
en porcelaine
29,95 $

PARURES DE FENÊTRES
CLASSIQUES

GRATUITS*
TENTURES SUR MESURE
STORES VERTICAUX
STORES HORIZONTAUX
STORES PLISSÉS

50% de rabais
sur toutes les tentures sur mesure faites avec des tissus en stock.
Voilage 118 po, prix de détail sugg. 20 $ la v.
PRIX DE SOLDE **6,95 $** la v.

50% de rabais
sur toute installation de tentures sur mesure, stores bouffants, stores romains, franges, cantonnières, persiennes et écrans sohji.

GRATUITS!
Lambrequins pour stores verticaux déjà offerts à prix réduits. Stores verticaux de 3½ po, 75 po x 84 po.
À partir de **29,95 $**

GRATUIT!
Nettoyeur pour stores à lamelles 1 po, ¾ po et ½ po déjà offerts à prix réduits. Stores à mini-lamelles.
À partir de **3,99 $**

GRATUITS!
Mesures et service d'achat à domicile pour Montréal et les régions avoisinantes.
341-7810

TOUTES LES MARQUES CONNUES COMPRENANT
HunterDouglas
Prima OPTIMA
LEVOLOR™ draco
TOUTES OFFERTES À PRIX GARANTIS LES PLUS BAS

APPELEZ LE CONSEILLER PROFESSIONNEL EN DÉCOR DE VOTRE RÉGION

*Sur tous les tissus en stock, stores Prima et Optima. Le période commence dès réception des mesures du client. Les commandes en attente sont exclues. Livraison en magasin.

centre rockland
341-7810
En dehors de Montréal, appelez sans frais
1-(800)-363-3832

BOUTIQUE ET MAGASIN À RAYONS
LINEN CHEST

SANS RISQUE
POLITIQUE DE BAS PRIX GARANTIS
Nous sommes convaincus que nos prix sont les plus bas! Si vous trouvez la même marchandise ailleurs à plus bas prix, nous respecterons non seulement ce prix mais nous vous accorderons un rabais additionnel de 10%.

NOUVEAU!
les promenades de la CATHÉDRALE
Ste-Catherine et University
(514) 282-9525

À la mort de George VI, la PC a cherché en vain son traducteur

■ La Presse présente ce nouvel article sur La Presse Canadienne dans le cadre du 40e anniversaire de création de ce service de presse coopératif par les journaux francophones du Québec et du Nouveau-Brunswick en collaboration avec la Canadian Press.

HUGUETTE LAPRISE
de la Presse Canadienne

■ *« The King is dead... »*

La nouvelle de la mort de George VI tombe sur le fil de presse de Canadian Press.

La Presse Canadienne soulignait hier le 40e anniversaire de la création de son Service français, en présence notamment de Gordon Bullock, président du conseil, Keith Kincaid, président de la PC, Roger D. Landry, vice-président du conseil, et Jean Le Moyne, membre de l'équipe de la première heure du service. PHOTO PC

L'aube pointe à peine au bureau de Montréal, à deux pas de la Bourse, rue de l'Hôpital, dans ce quartier des affaires encore endormi, à cinq minutes du « bord de l'eau », là où bourdonne déjà d'activité le plus important port canadien.

Le pupitre français de la Presse Canadienne n'est en place que depuis quelques mois à peine, et le journaliste Jean Le Moyne attend fébrilement son traducteur-rédacteur qu'il appelle B-C.H. Celui-ci est en retard...

Sur les télétypes des agences internationales, on apprend déjà que la jeune princesse Élizabeth et le duc d'Edimbourg, en tournée africaine, rentreront d'urgence à Londres à bord d'un avion spécial de la Royal Air Force. Les messages de condoléances affluent des capitales...

Mais où est donc ce B-C.H.?

« Ponctualité, exactitude, précision, rapidité de transmission, et quant à la qualité du français, nous étions astreints à des règles de jésuites », dit-il en se souvenant de son angoisse ce matin de 1952 alors que venait d'être transmis, la plus importante nouvelle depuis son embauche au Service français de la Presse Canadienne.

Jean Le Moyne fut engagé le 23 septembre 1951, et une semaine plus tard, le service démarrait officiellement.

Aujourd'hui, Jean Le Moyne, qui fut surtout connu comme journaliste et écrivain (il est l'auteur de Convergences, une oeuvre remarquée à l'époque de sa publication en 1960), est retraité. Il vit avec son épouse qui est peintre dans une maison toute blanche de style campagnard nichée au bout d'une rue sans issue bordée d'érables, à Ottawa, où il s'est définitivement installé après avoir passé dix ans dans le cabinet de l'ancien premier ministre Pierre Elliott-Trudeau comme chef du service de rédaction et six ans au Sénat.

De sa période à La Presse Canadienne, il lui reste des souvenirs attachants, anecdotiques d'une époque où les journaux étaient de grande publication, où le journalisme se pratiquait en complète symbiose avec le milieu et où le Québec se cherchait en ayant d'énormes difficultés à se définir.

Période féconde

« La période à l'agence fut pour moi la plus féconde de ma vie, raconte-t-il, à cause de la discipline imposée. Le service fonctionnait 24 heures par jour. J'étais sur le quart de 6 h à 13 h. Je me levais à 4 h 30; je montais dans le tramway boulevard Saint-Joseph où j'habitais. C'est dans le tramway que j'ai épluché Proust, Bachelard, James et d'autres grands écrivains ou philosophes.

« La Presse Canadienne était située tout près du Canada, de *La Presse*, du Montreal Star. J'ai été esclave du Vieux-Montréal.

« C'était, dit-il, un emploi parfait pour moi qui me permettait de plus de lire et de travailler les grands philosophes. »

Jean Le Moyne quitte *La Presse* où il gagnait 18 $ par semaine. « Même le star-reporter Roger Champoux ne touchait que 40 $ par semaine. À la Presse Canadienne, on m'offre 90 $. »

Avec affection, il rappelle les débuts cahoteux du Service français et de certaines bourdes comme de traduire *The Queen broke the banner* par « la reine a cassé le drapeau » au lieu de le déployer. Il se souvient aussi de cette effervescence du milieu journalistique à Montréal à cette époque. Dans le quartier, gens de robe, de la bourse, du télégraphe, de la politique se côtoyaient. C'était juste en bas de la PC, Au Bouillon, et également Chez Son Père.

« Les juges bouffis avec des pépés invraisemblables », ajoute-t-il avec un grand éclat de rire.

Revenant à plus sérieux, il aborde la question plus qu'incongrue aujourd'hui, que le Service français de la Presse Canadienne n'était qu'un service de traduction, ce qui signifiait qu'il fallait même retraduire de l'anglais les propos du premier ministre Duplessis, bien sûr prononcés en français et qu'il n'y avait aucun article rédigé en français.

« Nous faisions souvent allusion à cette question, dit-il. Mais comme conscience, nous n'étions pas bien intelligents. Remarquez que ce qui se passait à la PC n'était pas bien différent d'ailleurs. Ça correspondait au climat général. Il n'y avait par exemple à Montréal pas un mot de français dans les gares, dans les tramways. Il fallait, au Québec, aller dans les régions éloignées comme en Gaspésie pour trouver du français. La rue Saint-Laurent s'appelait St. Lawrence, la rue Sainte-Catherine, St. Catherine, exception faite de Frontenac ou Papineau qu'on pouvait difficilement éviter. Voyez-vous, ce qui se passait à la Presse Canadienne, ça cadrait avec l'atmosphère du temps.

Tout en se rappelant avec amerture son séjour sur la colline parlementaire et au Sénat, où, dit-il, le pouvoir n'a pas de repos et où il a rencontré la médiocrité sous tous ses aspects, Jean Le Moyne rêve de faire un film sur la machine avant que ne se termine ce qu'il appelle, à 78 ans, sa longue route vers Heidegger.

CUIR N°1
LE BUFFLE AU PRIX DE LA VACHETTE.
SÉRIE LIMITÉE 3450 $ JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE
Montréal.
1425, boul. René Lévesque Ouest.
HG3 1T7. Tél. (514) 871-9144.
Quand Cuir N 1 vous offre le buffle au prix de la vachette, c'est une occasion de plus pour des affaires exceptionnelles. En effet, du 21 au 30 septembre, tous les canapés en buffle sont au prix des canapés en vachette. Par exemple, le canapé 3 places Camargue en buffle pleine fleur, tannage au chrome, vous est proposé à 3450 $ au lieu de 4950 $. Alors, pas une minute à perdre, rendez-vous chez Cuir N 1 où vous attend le plus grand choix de salons cuir, réalisés dans les meilleurs cuirs européens.
CUIR N°1
Seul à Montréal : plus de 100 modèles cuir en exposition.

Soif de puissance?
▼ Stand. : radio AM/FM, lecteur de cassette, 4 haut-parleurs.
Stand. : boîte aut. 4 vit., surmultiplication, contrôle informatisé. ▼
◀ Climatisation, en option.
▼ Stand. : télécom. élect., ouverture coffre.
▲ Stand. : éclairage int. avec délai de fermeture. Option : toit coulissant/levant électrique.
◀ Stand. : deux rétroviseurs extérieurs à télécommande électrique.
▲ Stand. : allecteur «normal/puissance».
◀ Stand. : télécom. élect., volet de réservoir.
▲ Stand. : régulateur de vit., essuie-glace vit. var., balayage intermit.
▲ Stand. : glaces et verrouillage des portes : élect.
▲ Lecteur CD, en option
Elle est au bout de vos doigts!
Voici la Sonata GLS 1992.
Être puissant c'est d'abord se faire obéir... et la Sonata vous obéit au doigt et à l'oeil. Tout se contrôle du bout du doigt, depuis les rétroviseurs extérieurs télécommandés jusqu'aux glaces électriques et au verrouillage électrique des portes, en passant par la télécommande électrique d'ouverture du coffre.
Mais la puissance dans la GLS, c'est beaucoup plus qu'une sensation. C'est un moteur de 126 chevaux à double arbre à cames en tête et 16 soupapes !
La puissance c'est aussi la maîtrise que vous éprouvez grâce à la suspension indépendante aux quatre roues, à la direction à crémaillère et au système de freinage antiblocage (ABS).
Essayez la Sonata 1992 au luxe absolument étonnant... car la puissance n'est plus l'apanage exclusif des riches.
HYUNDAI
Un achat intelligent!
OUEST
Jaykai Hyundai, 133, 1ère avenue, Ville Île Perrot 453-6363
Auto Visa Inc., 2500, boul. Hébert, Valleyfield 377-1985
Automobiles Ulsan Ltée, 1625, boul. Hymus, Dorval 683-5702
Safari Automobiles Inc., 300, rue Lafleur, LaSalle 364-3124
Les Automobiles Gagne et Deschamps Inc., 275 rue Bethany, Lachute 562-7935
Jean Talon Hyundai, 3900 Jean Talon ouest, Montreal 341-7100
Excellence St-Eustache Hyundai, 885 boul. Arthur Sauve, St-Eustache 974-0440
SUD
Seray Auto Inc., 730, boul. Périgny, Chambly 443-8557
Automobiles Corée Longueuil Ltée, 1680, boul. Marie-Victorin, Longueuil 670-2080
Les Automobiles Cloginor Inc., 359, rue Laberge, St-Jean-sur-Richelieu 348-6817
Le Carrefour de la Voiture Importée Inc., 2499, boul. Casavant, St-Hyacinthe 774-6344
Châteauguay Hyundai, 83, St-Jean-Baptiste, Châteauguay 692-9630
Hyundai Granby, 1196, rue Principale, Granby 378-4666
Hyundai Rive-Sud, 34 boul. Taschereau, La Prairie 444-4244
NORD
Desmeules Hyundai, 1237, boul. des Laurentides, Ville de Laval 668-6393
Hyundai Auto St-Jérome, 1180, boul. des Laurentides, St-Antoine 432-4252
Hyundai Mont-Laurier, 1756, boul. Paquette, Mont-Laurier 623-5018
Hyundai Val David – ENR., 1004 Route 117, Val David 322-6620
Chomedey Hyundai, 2480, boul. Curé Labelle, Chomedey, Laval 682-6000
EST
Pointe-aux-Trembles Hyundai Enr., 12150, rue Sherbrooke est, Montreal 645-2233
Hyundai de Lanaudière, 1165, de Lanaudière, Joliette 759-7669
Colteux Hyundai, 5187, avenue Papineau, Montréal 521-3201
Hyundai Rive Nord, 1990, ch. Gascon, St-Louis-de-Terrebonne 471-7669
Excellence Hyundai, 1250 Marie-Victorin, Tracy 743-1244
Hyundai Repentigny, 845 rue Notre Dame, Repentigny 582-3182
Métropolitain Hyundai, 4352 Métropolitain Est, Montréal 374-9110
Hyundai s'implante chez nous pour mieux nous servir

Ottawa consacrera 30 millions, d'ici 1997, à la réduction des plus acides

Presse Canadienne

OTTAWA

■ Le gouvernement fédéral consacrera 30 millions, au cours des six prochaines années, au contrôle des programmes canado-américains de réduction des pluies acides et au resserrement du contrôle des émissions à la source de ces pluies.

Jean Charest

Le ministre fédéral de l'Environnement, Jean Charest, en a fait l'annonce, hier à New York, lors d'un discours prononcé devant l'*Americas Society*. Cet organisme américain lui a d'ailleurs décerné une médaille commémorant la signature entre le Canada et les États-Unis, le printemps dernier, de l'Accord sur la qualité de l'air.

«Les subventions au plan vert feront en sorte que nous puissions rapidement aller de l'avant avec les provinces pour bloquer les émanations canadiennes d'anhydride sulfureux, comme il a été convenu l'an dernier par tous les ministres de l'Environnement du Canada», a dit M. Charest.

Une retranscription du discours du ministre a été publiée à Ottawa.

M. Charest a notamment indiqué qu'une partie de la contribution gouvernementale sera consacrée à étudier la façon dont les lacs et les rivières se remettent des ravages provoqués par les pluies acides, ainsi qu'à déterminer la nécessité de mesures additionnelles.

Ottawa a également pour objectif d'établir le rôle joué par les pluies acides dans le déclin forestier. «Comme vous le savez peut-être, le déclin des forêts d'érables de l'Est du Canada est maintenant plus important que jamais», a déclaré M. Charest.

«Plus encore, à peu près 55 p. cent des forêts de l'Est du Canada, desquelles nous tirons chaque année pour 14 milliards de produits forestiers, sont situées dans des zones affectées par les précipitations acides.

«D'ici 1994, nous nous prononcerons sur les causes du déclin forestier et nous indiquerons si davantage de réductions des émissions s'avèrent nécessaires.»

Michael Perley, auparavant membre de la *Canadian Coalition on Acid Rain*, a bien accueilli l'annonce faite par le ministre Charest.

«Il faudra un effort de perfection pour établir si le projet de réduction générale des émissions est efficace», a-t-il dit.

L'accord canado-américain oblige les deux pays à des réductions substantielles des émissions d'anhydride sulfureux, l'une des sources des pluies acides.

Néanmoins, M. Perley a estimé que l'emphase devrait davantage être mise sur la diminution des émissions d'acide nitreux, qui contribuent également aux pluies acides. Les voitures et les camions sont une source majeure de pollution par acide nitreux.

Bien que les émanations d'anhydride sulfureux aient diminué au cours des récentes années, les émissions d'acide nitreux sont demeurées au même niveau. On s'attend même à ce qu'elles augmentent au cours de la décennie.

Un rapport secret préparé à l'intention du cabinet du premier ministre Brian Mulroney laissait récemment entendre que la satisfaction du Canada face aux efforts américains de réduction des pluies acides était peut-être prématurée, certains des lacs ayant subi des dommages nécessitant peut-être de 25 à 30 ans pour s'en remettre.

Lise Bacon retrouve ses consoeurs de classe

Presse Canadienne

TROIS-RIVIÈRES

■ Le vice-premier ministre du Québec, Lise Bacon, était, dès sa jeunesse, «très persévérante dans tout ce qu'elle faisait, voulait parvenir à ses fins et obtenait ce qu'elle voulait, même si elle n'était pas l'élève la plus appliquée».

Sourire en coin, c'est ce qu'a raconté ce week-end soeur Gabrielle Therrien, mieux connue en 1951 sous le nom de soeur Saint Gabriel-Lalemant, alors qu'elle était l'enseignante de la jeune Lise, en 11e et 12e années, à l'école St-Louis-de-Gonzague de Trois-Rivières.

Soeur Gabrielle et neuf des 10 consoeurs de classe de Mme Bacon ont répondu à l'invitation lancée par cette dernière, en fin de semaine, pour une réunion qu'elles désiraient tenir depuis 40 ans.

«Quand nous avons été diplômées, nous avions promis de nous retrouver cinq ans plus tard. Finalement, le temps a passé et nous ne nous sommes jamais revues», a indiqué Mme Bacon.

«Nous vivons à une époque difficile. Les vraies amitiés sont difficiles à trouver, a-t-elle ajouté. En prenant l'initiative de cette rencontre, j'ai peut-être fait un geste égoïste, mais j'avais vraiment le goût de retrouver de vraies amies.

«Il y a quelque temps, j'ai téléphoné à notre professeur et je lui ai demandé si elle se souvenait de moi. Elle m'a dit: *On te voit tout le temps dans les médias. Comment est-ce que je pourrais faire pour ne pas me souvenir de toi?*

«Lors de la remise des diplômes, la religieuse m'avait dit: *Vous allez bien faire dans la vie ou vous allez mal tourner. Vous n'avez pas de demi-mesure. Ce sera un ou l'autre.* Finalement... je ne sais pas si j'ai mal tourné ou bien tourné», a enfin lancé Mme Bacon, en riant.

«Chapeau, Josette! J'ai trouvé les services qu'il me faut et j'ai économisé 16,75 $!»

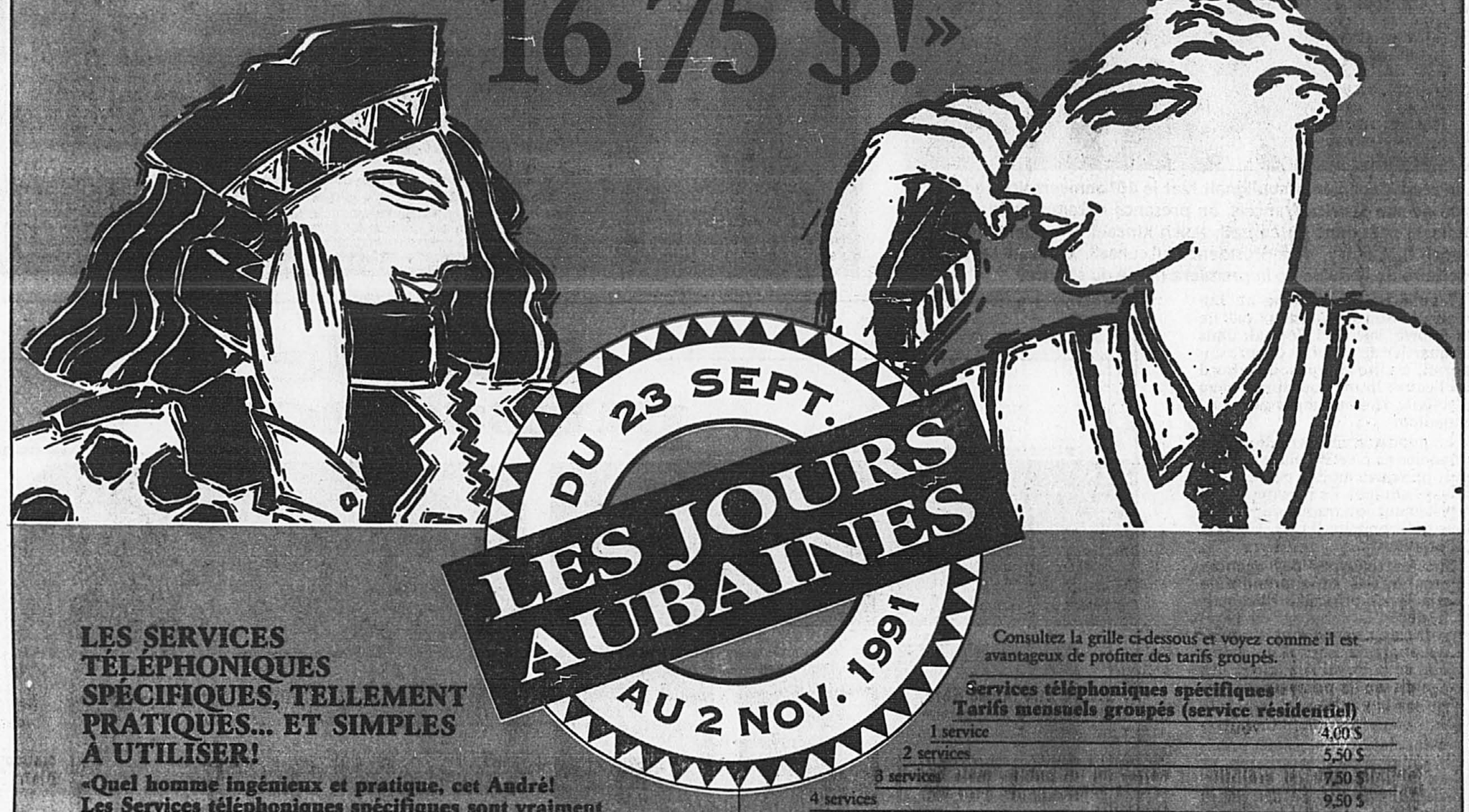

DU 23 SEPT. LES JOURS AUBAINES AU 2 NOV. 1991

LES SERVICES TÉLÉPHONIQUES SPÉCIFIQUES, TELLEMENT PRATIQUES... ET SIMPLES À UTILISER!

«Quel homme ingénieux et pratique, cet André! Les Services téléphoniques spécifiques sont vraiment faits pour lui... et pour vous aussi...»

L'APPEL PERSONNALISÉ

Quand c'est pour vous, vous le savez aussitôt!

L'appel personnalisé vous permet d'ajouter jusqu'à deux autres numéros à votre service résidentiel, avec sonnerie personnalisée pour chacun. Vous savez donc à qui l'appel est destiné avant même de décrocher le combiné.

L'APPEL EN ATTENTE

Un second appel survient: un bip discret vous en prévient!

Répondez à un second appel alors que vous êtes déjà en communication grâce à l'appel en attente. Un léger bip vous prévient qu'une autre personne essaie de vous joindre. Vous mettez alors le premier correspondant en attente et vous répondez au deuxième.

LE RENVOI AUTOMATIQUE

Vous vous absentez: faites suivre vos appels!

Le renvoi automatique vous permet d'acheminer vos appels vers un autre numéro de téléphone* de votre choix, où l'on peut vous joindre ou prendre un message. De plus, tout le monde croit qu'il y a quelqu'un chez vous: vous pouvez partir en toute sécurité!

LA CONFÉRENCE À TROIS

Pour causer, c'est trois fois plus efficace... à trois!

Avec la conférence à trois, vous pouvez inviter une troisième personne à participer à une conversation téléphonique et parler à trois... comme si vous étiez ensemble!

LA COMPOSITION ABRÉGÉE

Le meilleur raccourci pour communiquer vite et bien!

Grâce à la composition abrégée, vous pouvez mettre en mémoire vos huit numéros les plus utiles: parents, amis, urgence. Au moment d'appeler, il suffit de deux touches et le tour est joué!

«GROUPÉS ET COMBINÉS, LES SERVICES TÉLÉPHONIQUES SPÉCIFIQUES MULTIPLIENT LEURS POSSIBILITÉS!»

Combinez par exemple l'appel personnalisé et l'appel en attente — si vous habitez avec deux personnes ou plus: le téléphone sonne, vous savez pour qui est l'appel... et si quelqu'un monopolise la ligne, vous recevez quand même vos appels! De la haute efficacité pour seulement 5,50 $ par mois!

Pensez maintenant à tout ce que vous pouvez faire avec trois services combinés! Prenez par exemple le renvoi automatique, l'appel en attente et la conférence à trois: la combinaison parfaite pour gens occupés... vos appels vous suivent, on prend vos messages, on peut vous joindre partout, n'importe quand, même quand vous êtes déjà au téléphone, vous évitez des déplacements ou des appels inutiles en organisant des rencontres téléphoniques... Tout cela et plus, pour seulement 7,50 $ par mois!

Économisez 16,75 $ durant les Jours Aubaines!

Consultez la grille ci-dessous et voyez comme il est avantageux de profiter des tarifs groupés.

Services téléphoniques spécifiques Tarifs mensuels groupés (service résidentiel)	
1 service	4,00 $
2 services	5,50 $
3 services	7,50 $
4 services	9,50 $
5 services	11,50 $
2ième appel personnalisé[1]	4,00 $
Chaque inscription à l'annuaire de l'appel personnalisé	1,20 $

[1]Le 2ième appel personnalisé ne fait pas partie des tarifs groupés.

LES JOURS AUBAINES DE BELL CANADA VOUS FONT ÉCONOMISER... TOUT EN VOUS OFFRANT MILLE ET UNE POSSIBILITÉS!

Abonnez-vous aux Services téléphoniques spécifiques et au service Touch-Tone^mc, avant le 2 novembre 1991... et économisez!

• Passez au service Touch-Tone et obtenez 2 mois de service Touch-Tone gratuit, soit une économie de 5,10 $ (tarif mensuel** de 2,55 $).

• Abonnez-vous aux Services téléphoniques spécifiques et économisez les frais d'administration de 16,75 $***.

Le service Touch-Tone rend la composition plus simple et plus précise. En outre, il vous donne accès à une foule d'applications pratiques et exclusives: service de messagerie et d'information téléphonique, réservations, téléachat, etc.

Efficacité bien en main grâce au Solo^mc!

Diverses touches «mémoire», plus une touche LIAISON^mc qui simplifie l'accès aux Services téléphoniques spécifiques.

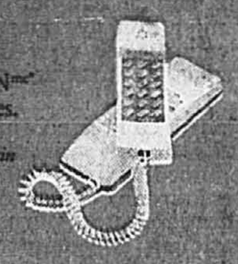

* *Le renvoi automatique interurbain est offert presque partout. Les frais d'interurbain sont facturés au compte du client au renvoi automatique.*

** *Le tarif mensuel ne comprend pas la location des appareils.*

*** *Cette offre s'adresse exclusivement aux clients de résidence et d'affaires montlignes qui ne déménagent pas entre le 23 septembre et le 2 novembre 1991.*

^mc *Marque de commerce de Northern Telecom.*

LES JOURS AUBAINES PASSENT VITE! PASSEZ VITE À LA TÉLÉBOUTIQUE BELL OU APPELEZ LE SERVICE À LA CLIENTÈLE POUR EN PROFITER.

Bell
des gens de parole

$$AUBAINES$$

action FORD

CELEBRATION 1992

MARDI LE 24 SEPTEMBRE 1991 (17 h à 20 h) PRÉSENTATION DES NOUVEAUX MODÈLES "1992"

COMMANDEZ MAINTENANT VOTRE MODELE 1992 ET VOTRE PRIX SERA PROTÉGÉ.

SUPER PRIX SPÉCIAL SUR NOTRE BALANCE D'INVENTAIRE DES MODELES 1991

VENTE DE LIQUIDATION DE VOITURES ET CAMIONS À BAS KILOMÉTRAGE

15ie Anniversaire

VOTRE SATISFACTION EST NOTRE PRIORITÉ #1 4901 Jean-Talon O. 731-8271

À QUELQUES PAS DU MÉTRO NAMUR.

$$AUBAINES$$